

Claude Picher

Élections 88



## Des promesses, des promesses...

S'il est une chose qu'on associe à toute campagne électorale, c'est bien l'avalanche de promesses qui tombe sur la tête des électeurs.

La campagne qui s'achève a été particulièrement fertile à ce chapitre. Sur ce terrain extrêmement mouvant, il n'y a ni « gagnant » ni « perdant », pour deux raisons qui tiennent finalement du gros bon sens.

D'abord, parce qu'une promesse électorale vaut ce qu'elle vaut. L'histoire politique canadienne récente ne manque pas d'exemples juteux à cet égard. Ensuite, parce que les chiffres lancés par les chefs sont sujets à caution. Leurs calculs sont souvent improvisés et s'inspirent de différentes méthodes comptables pas toujours rigoureuses, de sorte que les comparaisons objectives sont difficiles.

Devant une telle situation, toute analyse des promesses électorales constitue par définition un exercice hautement volatil. Cela dit, et tenant compte de toutes ces réserves, on peut quand même tirer des conclusions de la campagne :

■ Les néo-démocrates évaluent le coût de leurs promesses à \$21 milliards au cours des quatre prochaines années, dont \$5 milliards la première année. Ces chiffres ne sont pas contestés par les autres partis. Le NPD prévoit financer les trois quarts de ces dépenses en taxant davantage les entreprises, en supprimant l'exemption sur les gains en capital, et en augmentant les impôts des riches (selon les néo-démocrates, vous êtes « riche » si votre revenu annuel est de \$65 000 ou plus ; dans un tel cas, vous devriez vous attendre à des hausses d'impôt). Pour financer le reste, le NPD est prêt à augmenter le déficit.

■ Les libéraux ont eut des ratés au début de la campagne. À un moment où ils ne se voyaient pas nécessairement au pouvoir, ils y sont allés rudement fort côté promesses, dans une joyeuse confusion. Le cafouillage qui a entouré leur promesse sur les garderies en dit long à ce sujet. En sprint final, ils se sont ressaisis, en publiant un programme de financement de \$18 milliards qui, dans l'ensemble, présente une certaine cohérence. Les libéraux affirment qu'ils pourraient financer cela sans augmenter ni les taxes ni le déficit. Pour ce faire, ils annuleraient le contrat des sous-marins nucléaires, augmenteraient les impôts des riches (pour les libéraux, on est « riche » à partir de \$100 000), et se serviraient des droits de douanes que le Canada continuerait de percevoir s'il ne signait pas l'accord de libre-échange.

■ Les conservateurs n'ont pas chiffré eux-mêmes leurs promesses. Les estimés varient considérablement selon les modes de calcul retenus. Ainsi, l'Institut C.D. Howe chiffre les promesses conservatrices à près de \$4 milliards. Pour les libéraux, les promesses conservatrices atteignent \$32 milliards. Mais le calcul libéral considère l'achat des sous-marins nucléaires, dont le financement sera étalé sur quinze ans, comme une « promesse » de \$16 milliards. Ils incluent également, dans le total des promesses conservatrices, les projets qui ont été annoncés par le gouvernement depuis le 30 mai dernier ! Les conservateurs promettent de réaliser leur programme sans augmenter le déficit.

■ Washington et Ottawa peuvent en tout temps résilier le traité, à six mois d'avis

■ L'accord aura un impact négligeable sur l'emploi

■ Le libre-échange ne concerne que 20 p. cent de notre commerce avec les États-Unis



La longue campagne électorale qui s'achève a mis à la mode toute la panoplie de stratégies douteuses qui font la différence entre une campagne propre et une campagne malpropre. Le débat (ou chicane de taverne?) sur le libre-échange a pris la vedette. Mais ce n'est pas le seul où les chiffres et les données contradictoires ont volé de toutes parts. Qu'on pense aux guerres de tranchées sur les promesses électorales ! Enfin, deux autres sujets importants se sont malencontreusement retrouvés à l'arrière-scène, bien qu'il s'agisse d'enjeux capitaux : la deuxième phase de la réforme fiscale du ministre Michael Wilson, c'est-à-dire la réforme de la taxe de vente, et l'ampleur du déficit. Alors que nous franchissons les derniers kilomètres qui nous séparent du fil d'arrivée, tentons de résumer l'état de ces dossiers.

## Un grand oublié: le déficit

Il est dommage que la campagne n'ait pas donné lieu, comme en 1984, à des débats publics sur l'énorme déficit du gouvernement canadien. Certes, le déficit est moins élevé aujourd'hui, à environ \$29 milliards, qu'il ne l'était il y a quatre ans, à \$38 milliards.

Est-ce à dire qu'il faut considérer le problème comme réglé ? Sûrement pas ! L'accumulation de lourds déficits a engendré une dette publique nationale monstrueuse. En intérêts seulement, le Canada doit payer dans les \$30 milliards par année ; c'est-à-dire que sans ces intérêts découlant de déficits antérieurs, il n'y aurait tout simplement pas de déficit ! Ces trente stades olympiques, ou à peu près, c'est naturellement vous, qui les payez.

On peut se demander pourquoi un sujet aussi préoccupant n'a pas davantage retenu l'attention des politiciens au cours des dernières semaines.

■ Les libéraux ont un problème sur la conscience. C'est sous leur règne, et particulièrement à partir du milieu des années 70, que le Canada s'est mis à enregistrer d'énormes déficits. En dix ans, de 1975 à 1985, le déficit est passé de \$2 à \$38 milliards ! Même si on admet qu'un pays plus riche peut se payer le luxe de déficits plus importants, le rythme de progression de déficit n'a aucune commune mesure avec celui de l'économie. En 1974-75, le déficit représentait 1,3 p. cent du PIB, chiffre en plein dans la moyenne des vingt années précédentes. Dix ans plus tard, cette proportion était passée à 8,6 p. cent, presque sept fois plus. Les libéraux disent qu'ils pourront financer toutes leurs promesses sans augmenter le déficit, mais n'ont pas mon-

tré au cours de la campagne de préoccupation particulièrement touchante envers l'état déplorable des finances publiques.

■ Les conservateurs, héritant de la patate chaude, se sont attaqués au problème. Pas trop vigoureusement. Au moins, leur administration a stoppé la croissance spectaculaire du déficit (qui ne représente plus que 4,9 p. cent du PIB, ce qui est déjà quelque chose) et a même réussi à le réduire sensiblement. Mais c'est oublier que le gouvernement Mulroney a bénéficié d'un environnement économique très favorable, et qu'il aurait pu faire mieux. Les conservateurs, au cours de la campagne, s'en sont tenus aux prévisions du dernier budget Wilson (déficit de \$28,9 milliards en 1988-89). Ils promettent de continuer leur « lutte » au déficit.

■ Les néo-démocrates n'ont jamais gueulé très fort contre le déficit ; après tout, l'injection de fonds publics dans l'économie, surtout en période de vaches maigres, crée des emplois (superbe théorie, en autant que l'on accepte aussi d'accumuler le surplus en période de vaches grasses, ce que le Canada ne fait pas). Le NPD ne parle donc pas, ou très peu, de lutte au déficit, dans le sens où il faudrait envisager des coupures dans les dépenses de l'État. Pour financer leurs promesses, les néo-démocrates sont même prêts à permettre l'augmentation du déficit, mais espèrent qu'ils ne seront pas obligés d'en venir jusque là, la bonne santé de l'économie sous une administration Broadbent, soutiennent-ils, devant assurer la rentrée de fonds supplémentaires dans le coffre du gouvernement.

## La campagne de terreur

Thème-vedette de la campagne électorale, le libre-échange a donné lieu à des échanges passionnés, à des arguments démagogiques, à des énormités ridicules (dans le genre, « le libre-échange, c'est le SIDA », mérite sûrement la médaille d'or). Mais aussi à quelques trop rares débats d'un calibre plus élevé, comme celui entre Bernard Landry et Fernand Daoust, sur les ondes de Télé-média.

À l'issue de cette campagne, prenons au moins pour acquis que les Canadiens savent que :

■ Le « libre-échange » ne concerne que 20 p. cent de notre commerce avec les États-Unis, les autres 80 p. cent se faisant déjà en franchise de douanes.

■ Si, pour quelque raison que ce soit, l'accord ne fait pas l'affaire du Canada, Ottawa peut en tout temps le résilier à six mois d'avis. Washington peut aussi faire la même chose.

■ L'accord aura un impact négligeable sur l'emploi. Dans la meilleure (ou la pire) des hypothèses, il se créera (ou se perdra), en dix ans de libre-échange, moins d'emplois que l'économie canadienne n'en crée (ou n'en perd), actuellement, à tous les trois ou quatre mois !

Pour ce qui est du reste, la controverse subsiste.

Le camp du pour, piloté par les conservateurs, a tellement glorifié les avantages du traité

que c'en est devenu suspect. Le libre-échange à lui seul ne garantit aucunement la prospérité des générations futures de Canadiens, qui dépend bien davantage de notre compétitivité. Mais en voulant le faire croire, les conservateurs ont ouvert la porte aux abus contraires.

Le camp du pour a prétendu que si le Canada ne signe pas, les pires calamités s'abattraient sur son économie. C'est un peu grossier. Il est possible (ne nous contons pas de blagues à ce sujet), que le Canada ait l'air un peu fou s'il change d'idée, qu'il soit boudé pendant quelques mois, et on peut même envisager qu'il en souffre. Il se peut très bien que les Américains aient une reclute

L'accumulation de lourds déficits a engendré une dette publique monstrueuse. En intérêts seulement, le Canada doit payer dans les \$30 milliards par année.

de protectionnisme aigu. Mais toute la dynamique de nos relations avec les États-Unis indique que cela ne durera pas. Le Canada est le principal fournisseur et le principal client des États-Unis. Quoi qu'il arrive, et peu importe la taille des deux pays, nous sommes obligés, tous les deux, de « fonctionner » ensemble.

Les adversaires du libre-échange y sont allés encore plus fort dans la grossière démagogie. L'accord prévoit que les deux pays tenteront de négocier une réglementation concernant les subventions. Les Américains tenteront certainement d'en profiter pour faire modifier les politiques canadiennes de sub-

## La taxe de vente de M. Wilson...

De tous les dossiers qui ont retenu l'attention pendant la campagne électorale, celui de la nouvelle taxe de vente nationale proposée par le ministre des Finances Michael Wilson est sans doute celui qui a le plus piétiné, pour la bonne raison que le projet est encore dans les limbes.

Contrairement à ce qui se passe avec le libre-échange, où on discute à partir de documents officiels, tout le débat sur la nouvelle taxe s'est déroulé dans l'abstrait. Comment peut-on défendre ou critiquer un projet qui n'existe pas encore ?

La campagne n'a pas permis d'en apprendre beaucoup plus à ce sujet.

Malgré le peu que l'on sait du dossier, on peut quand même, à la lumière des déclarations des chefs ou des porte-parole des trois grands partis, voir où chacun se situe :

■ En gros, les conservateurs veulent remplacer la taxe de vente fédérale actuelle (généralement de 12 p. cent, mais cela peut varier selon les produits) par une autre taxe, qui s'étendrait à tous les biens et services achetés au Canada. M. Wilson a déjà annoncé que les aliments et les médicaments échapperaient à sa nouvelle taxe, et il est possible que d'autres exemptions s'ajoutent à cette liste. La taxe serait perçue sous forme de taxe multi-stages, à la façon de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) européenne. Cette formule prévoit que les produits seront taxés à chaque étape de la fabrication et de la distribution.

L'extension de la taxe à tous les biens et services augmenterait les revenus du gouvernement, mais l'excédent ainsi perçu serait retourné aux contribuables sous forme de réductions d'impôt et de crédits pour les citoyens défavorisés, de sorte que le gouvernement, selon les promesses des conservateurs, ne se servirait pas de cette taxe pour augmenter ses revenus.

Le danger, c'est qu'une fois mise en place, la nouvelle taxe de vente nationale deviendra un outil extrêmement tentant, pour n'importe quel ministre des Finances, d'augmenter les revenus du gouvernement.

■ La position des libéraux est claire. Une fois élus, disent-ils, ils mettraient tout le projet Wilson à la poubelle et conserveraient le régime actuel.

■ Les néo-démocrates également s'opposent à la taxe de vente nationale, telle que proposée. Ils garderaient donc le régime actuel. Si l'on en croit les déclarations de leurs porte-parole, les néo-démocrates considèrent toutefois, comme les conservateurs, que le régime actuel contient des trous et des lacunes. Eux aussi favoriseraient éventuellement une forme de taxe multi-stages pour remplacer la taxe de vente fédérale actuelle, mais ne précisent pas davantage. En attendant, ils donnent toutes les assurances que cela ne se fera pas au détriment des consommateurs-contribuables.

ventions au développement régional, qui les agacent tant. Rien, évidemment, ne dit qu'Ottawa devra céder, mais on peut sûrement, à bon droit, s'inquiéter à ce sujet.

Mais de là à conclure, comme certains l'ont fait avec une indécence gratuite, que les programmes sociaux ou les pensions de vieillesse sont menacés, il y a une marge. Les Américains, selon ce raisonnement morbide, pourraient considérer que nos programmes sociaux sont des « subventions ». Cette approche ne constitue que pure spéculation et ne justifie aucunement le terrorisme dont on a, hélas, affligé les électeurs.

À eux, maintenant, de juger.

## Entre la peur et la raison

Les Canadiens vont aux urnes.

Mais en votant lundi, la population choisira beaucoup plus qu'un gouvernement qui les dirigera pendant quelques années. Les Canadiens décideront aussi quel pays ils veulent bâtir au delà de l'an 2000 pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

À la veille de ce choix, il apparaît opportun de faire le point de la campagne dont nous venons d'être à la fois les témoins et l'objet. Opportun et, aussi, important. Car cette élection risque fort de marquer, et pour longtemps, le climat canadien, par les enjeux qu'elle met en cause. De là la nécessité d'en dégager le vrai du faux, la réalité du mirage, la raison de la peur.

Revoilà donc, pendant quelques instants, les images que les chefs des partis en présence ont projetées dans notre esprit, dans le dessein de s'attirer notre faveur.

D'abord les promesses. Outil traditionnel de séduction en campagnes électorales. Ça ne coûte rien lorsqu'on les fait. C'est après, seulement, qu'il faut les payer, avec cette particularité que ce n'est jamais celui qui les fait qui les paiera. Au dernier relevé, donc, M. Mulroney a promis de déverser 4 milliards de dollars sur la population du Canada. M. Broadbent, 16 milliards. Et M. Turner, 18 milliards selon sa propre évaluation, que le réputé Institut C. D. Howe établit plutôt à 26,5 milliards. Nous sommes passés là, de la raison à l'extravagance. Une extravagance dont le paiement ne peut venir que de deux sources: par des impôts additionnels ou par une augmentation de la dette nationale (que M. Turner avait promis, en 1984, de réduire de 15 milliards) dont le service à lui seul aura coûté 2 392 \$ à chaque travailleur du pays en 1988. Une chose est sûre: dans un cas comme dans l'autre, ou dans les deux à la fois, c'est au contribuable qu'en reviendra le fardeau. Est-ce bien cela que veulent les Canadiens?

Le libre-échange. Un gros dossier. Il a fallu deux ans à la Commission Macdonald, créée par le gouvernement libéral de M. Trudeau, pour qu'elle en arrive à la conclusion que la libéralisation du commerce avec les États-Unis était la voie de l'avenir pour le Canada. Il a fallu des mois à l'équipe de M. Simon Reisman pour négocier cette entente dont l'une des plus importantes caractéristiques est qu'elle met un frein à la poussée protectionniste des USA. Il a fallu quelques phrases lancées par M. Turner et par M. Broadbent pour semer le doute à l'égard des effets bénéfiques de cette entente pour l'ensemble de notre économie et pour susciter une peur viscé-

rale à l'égard des effets négatifs qu'elle pourrait exercer sur nos généreux programmes de sécurité sociale — les pensions et l'assurance-maladie, entre autres — et de subventions au développement régional. Pourquoi? Mais il n'a jamais été question que cela puisse se produire. Le négociateur même de l'entente a été formel à ce sujet.

Et à cette appréhension injustifiée s'est ajoutée la terrible pression de l'Ontario, la seule de toutes les provinces du pays à s'opposer à cette entente, et pour une raison bien simple: elle n'en a pas besoin! Car en plus du pacte de l'auto dont elle est largement bénéficiaire, elle s'est elle-même lancée dans son propre libre-échange en 1986, en plein milieu des négociations entre Ottawa et Washington, en abolissant ses barrières historiques à la propriété étrangère. Mais les autres provinces, elles? Faudrait-il que pour l'opposition d'une seule, opposition que supportent MM. Turner et Broadbent, elles se résignent à continuer de vivre dans un ghetto économique de plus en plus restrictif? Est-ce bien cela que veulent les Canadiens?

L'accord du lac Meech. Cet accord auquel toutes les provinces du Canada sauf deux — le Manitoba et le Nouveau-Brunswick — ont souscrit a fait entrer le Québec de plain-pied au sein de la constitution canadienne, et avec toutes les protections que réclame son statut culturel distinctif. Or il est de connaissance publique qu'une scission existe au sein du Parti libéral sur cet accord. M. Turner n'a pas juré de le déchirer comme il a dit vouloir le faire avec l'entente du libre-échange, mais il entend rouvrir les discussions avec les provinces pour leur proposer des amendements constitutionnels additionnels, notamment de meilleures garanties pour la sauvegarde des droits linguistiques des minorités. Nous entrons là dans la spéculation de discussions dont rien ne nous affirme qu'elles ne tourneront pas, encore une fois, à la stérile chicane et ne viendront pas, en fin de compte, modifier l'intégrité de cet accord déjà si difficilement négocié. Est-ce bien cela que les Québécois, les Canadiens, veulent?

Ainsi s'expriment les enjeux les plus importants de la campagne électorale aujourd'hui terminée. Une campagne dont la platitude du début a fait place à un affrontement dans lequel les Canadiens se sont sentis déchirés, à la faveur de deux débats télévisés qui ont vu M. Turner abandonner ses vociférations histrioniques pour projeter l'image de «celui à qui on devrait donner une chance» et

pousser M. Mulroney sur la défensive, tandis que M. Broadbent s'enfermait dans la nébulosité de distorsions qui lui coûteront sûrement la place d'opposition officielle qu'il convoitait.

Que M. Mulroney se soit vu acculé à la défensive, c'est par sa faute. Son discours reposait essentiellement sur la notable performance de son gouvernement dans l'amélioration des conditions de vie économiques des Canadiens. Trop confiant dans sa perception intime que tous les Canadiens étaient convaincus de cette performance, il l'a mal vendue. Pourtant ce dossier est toujours intact et nettement perceptible.

Mais c'est surtout son abstention du début à l'égard de l'entente du libre-échange qui lui a fait mal, alors que cette entente est vitale à l'avenir du pays. Manquant d'informations, ne connaissant à peu près rien des modalités de l'accord et de ses conséquences favorables, la population canadienne s'est laissée aveugler par les épouvantails que MM. Turner et Broadbent ont agités, et dans certains cas en parfaite méconnaissance des points qu'ils soulevaient. Pourtant ils n'ont pas été rares, les économistes et les hommes politiques qui n'étaient nullement engagés dans cette campagne, à faire valoir les avantages d'ordre économique et social que l'entente offre à l'ensemble des Canadiens.

Ils ont été rares, dans l'histoire de la Confédération, les gouvernements conservateurs qui ont réussi à se faire élire à deux reprises consécutives.

Ils ont été rares aussi les gouvernements conservateurs qui en sont arrivés, après un premier mandat, à présenter une fiche de progrès économique et social aussi impressionnante que celle du gouvernement de M. Mulroney.

C'est là où la raison doit prévaloir sur la peur. La raison qui dicte que le gouvernement conservateur doit être réélu pour un nouveau mandat, dans lequel il pourra assurer la réalisation des programmes qu'il a entrepris, y compris le libre-échange, dans la perspective d'une continuité de prospérité et de stabilité pour l'ensemble du peuple canadien.

Et M. Turner, advenant que son parti lui garde sa confiance, pourra parfaire à titre de «loyale opposition» le discours dont il a commencé à donner l'image aux derniers jours de la campagne, mais dans lequel l'émotivité et l'extravagance devront faire place à l'équilibre, à la raison et à une conception plus globale du pan-canadianisme.

Roger D. LANDRY  
Président et éditeur



(Droits réservés)

## Libre-échange: entre le passé et l'avenir

Le débat sur le libre-échange, qui a monopolisé le deuxième volet de la campagne électorale, a été éprouvant. La stratégie de la peur et du mensonge a transformé cette question majeure pour l'avenir du Canada en psychodrame malsain qui a divisé le pays, terrorisé ses citoyens les plus vulnérables et inquiété la plupart des autres.

Depuis le début des discussions sur le libre-échange, *La Presse* a toujours multiplié les efforts pour informer le mieux possible ses lecteurs: nous avons publié 1518 textes, analyses et commentaires sur cette question.

Mais, depuis quelques semaines, nous avons dû consacrer nos énergies à dissiper les effets des mensonges les plus grossiers de MM. Turner et Broadbent, surtout sur les programmes sociaux et les pensions. C'était notre devoir envers nos lecteurs. Mais cela nous a empêchés de traiter ce dossier de façon sereine.

Si *La Presse* est fermement en faveur de la signature de ce traité, c'est d'abord parce que nous sommes convaincus que les Canadiens, et surtout les Québécois, en sortiront largement gagnants. On ne laisse pas passer une occasion pareille.

Les arguments économiques qui jouent en faveur du traité sont en effet écrasants. Le Canada est un pays exportateur: nos emplois et notre niveau de vie dépendent de notre commerce extérieur. Si on veut moins de chômage, plus d'argent dans nos poches et de meilleurs programmes publics, il faut ouvrir les portes des marchés étrangers.

Mais pourquoi se lancer dans une aventure avec les États-Unis, ce géant qui craignent tant de Canadiens? C'est une question de gros bon sens: on signe d'abord des traités commerciaux avec ses voisins. Ce pays, de loin notre principal partenaire, est en plus le seul que le Canada connaît assez bien pour pouvoir développer une stratégie fructueuse. Mais surtout, on sait que le Canada peut battre les USA sur le terrain du commerce. L'an dernier, par exemple, nous avons vendu pour 115 milliards de dollars de produits aux USA, tandis que nos voisins ne réussissaient à exporter que pour 95 milliards chez nous. Nous partons donc déjà avec une bonne longueur d'avance.

Du côté de la consommation, les avantages du libre-échange sont évidents. Une baisse des tarifs implique obligatoirement une baisse des prix dont tous profiteront. Mais les électeurs ne sont pas que consommateurs; ils sont aussi des travailleurs, parfois inquiets du sort que leur réserve l'avenir.

Du côté de l'emploi, l'arrivée du libre-échange n'aura pas un impact majeur. Peu importe les études que l'on consulte, les gains d'emplois seront modestes: quelques milliers par année pour le Québec. Cela rappelle deux choses. D'abord, qu'il s'agit d'un processus très lent: l'accord sera implanté sur une période de dix ans et ses effets complets ne seront vraiment visibles que dans quinze ou vingt ans, des délais bien assez longs pour que le Canada puisse s'y ajuster pleinement.

On voit également que ce traité ne provoquera ni choc, ni raz-de-marée. Ses effets seront moins marqués que ceux de la crise énergétique, de la loi 101 ou de l'arrivée des femmes sur le marché du travail. Si tel est le cas, pourra-t-on répliquer, pourquoi se lancer dans cette aventure pour des gains mineurs?

Parce que, en économie, les facteurs qui assurent la croissance et la prospérité sont rarement spectaculaires. Le libre-échange agira un peu comme des vitamines, en amenant les industries et les travailleurs à changer leurs habitudes, leurs perspectives, leurs attitudes face à l'activité économique. Dans ce traité, le facteur humain sera beaucoup plus important que les dollars.

Et c'est essentiellement ce qui manque à l'économie canadienne: ce coup de pouce qui nous ouvrira au monde, nous forcera à faire mieux et à sortir d'une certaine torpeur. En effet, l'économie canadienne, malgré ses richesses, est moins performante que celles des autres pays, et traîne toujours un taux de chômage difficile à justifier, parce qu'elle est moins souple, moins portée sur la productivité, la recherche et l'innovation. Voilà ce que le libre-échange peut permettre de changer.

Notre confiance face au libre-échange s'explique aussi par le fait que nous pensons d'abord au Québec et aux Québécois. Dans le cas de notre province, ce traité, en augmentant les relations nord-sud, nous permettra enfin de profiter des outils qui ont assuré le succès de la province voisine. Cela sera d'autant plus facile que le Québec, protégé par sa culture, compte également, pour la première fois de son histoire, sur des entreprises jeunes, dynamiques et très bien équipées pour affronter le marché américain.

C'est d'ailleurs pourquoi, en regardant qui est contre le libre-échange, nous découvrons de nouveaux arguments en faveur de l'accord. D'abord, le fait que l'Ontario défende énergiquement le statu quo dont elle est la seule bénéficiaire, est particulièrement louche. Ensuite, le militantisme des grands syndicats et des cultivateurs est révélateur: il s'agit de deux groupes qui, par définition, défendent d'abord leurs intérêts immédiats et se méfient des changements, même s'ils sont positifs.

Bien sûr, les Canadiens y voient des risques. L'un d'entre eux doit être rapidement écarté: la menace sur nos programmes sociaux. Non seulement le traité respecte nos programmes, on peut également affirmer qu'il assurera leur survie et leur développement. Un État n'est généreux que s'il est riche. Pour aider les personnes âgées et les démunis, il faut des emplois, des salaires, des profits. D'ailleurs, il suffit de regarder d'autres «sociétés justes», comme la Hollande, la Suède, l'Autriche, pour voir que ces pays sont ouverts sur le monde mais aussi qu'ils associent leurs programmes sociaux à une recherche de la productivité et de l'efficacité économique.

Mais il y aura des victimes: des travailleurs de secteurs fragiles qui n'ont pas les aptitudes personnelles facilitant leur recyclage. C'est vrai, mais il ne sont pas nombreux: quelques milliers par année. Il faut ajouter à ce petit nombre tous ceux qui ne sont pas menacés mais qui craignent quand même d'être sur la liste noire du libre-échange.

On arrive alors à la principale lacune de la campagne. C'était le devoir du défenseur de l'accord, M. Brian Mulroney, de s'adresser aux citoyens inquiets, de s'engager à protéger et à aider coûte que coûte tous ceux qui risquent de souffrir de l'entente, par des fonds d'urgence et des programmes de recyclage. Il ne l'a pas fait. Il n'a pas non plus expliqué comment le Canada préparera ses entreprises à ce changement. En effet, le libre-échange n'est qu'un moyen, une porte ouverte; pour en profiter, il faut se préparer. Si le gouvernement avait été clair à cet égard, le débat n'aurait peut-être pas dégénéré comme il l'a fait.

Mais il n'est pas trop tard. D'une part, si, comme *La Presse* le souhaite, les conservateurs dirigent un gouvernement majoritaire, il sera clair qu'ils n'ont pas obtenu un chèque en blanc. Ce sera leur devoir de fournir aux Canadiens inquiets les précisions et les garanties auxquelles ils ont droit.

D'autre part, il faut cesser d'associer une entente d'une telle importance à un seul parti. L'accord de libre-échange n'est pas coulé dans le béton: son implantation se fera sur dix ans et les négociations se poursuivront pendant toute cette période, laissant une large place à des ajouts, à des nuances, à des changements. Pendant ce temps, trois ou quatre gouvernements se succéderont à la tête du pays. D'autres partis pourront ainsi, au fil des ans, corriger le tir. Bref, si les conservateurs l'emportent, tout ne sera pas joué en un seul mandat.

Mais lundi, il faut commencer par le commencement et éviter, pour reprendre la déplorable expression libérale, que l'entente ne soit déchirée. Ce serait un désastre.

Un rejet de l'accord compromettrait nos relations avec notre seul grand partenaire, créerait une période de stagnation et d'incertitude économiques, représenterait un désastre pour nos relations internationales, puisque le Canada aurait le douteux honneur d'être le seul pays moderne à aller à contre-courant et à refuser l'ouverture de ses frontières.

Enfin, rejeter le libre-échange, c'est aussi accepter que le Canada soit dirigé par une équipe qui a une vision étriquée du développement de la société, qui glorifie un repli sur soi béat. Rejeter le libre-échange, ce n'est pas choisir le statu quo, c'est choisir le retour en arrière.

Alain DUBUC  
Éditorialiste en chef

Opinions

Rappeler aussi les politiciens à leurs responsabilités morales

MARCEL ADAM

■ Deux interventions ecclésiastiques portant sur les élections font aujourd'hui l'objet de mon propos.

Il est courant chez nous que des évêques adressent un message à leurs diocésains, à la veille des élections, pour les rappeler à leur devoir de voter dans le respect des règles chrétiennes du civisme.

En vertu de cette tradition, et à l'instar sans doute d'autres collègues, l'archevêque de Montréal a adressé ce mois-ci, à ses ouailles, un message leur rappelant que voter est non seulement un droit mais aussi un devoir dont ils doivent s'acquitter de manière responsable.

«...En régime démocratique, dit notamment le cardinal Paul Grégoire, chacun détient une part de responsabilité. Cette responsabilité s'exerce à différents niveaux, soit en prenant part aux différents débats, soit en s'associant à des groupements qui promeuvent telle ou telle option sociale. Mais cette démocratie s'exprime de façon spéciale par la participation au scrutin lors d'une élection. C'est pourquoi voter est un devoir. Pour nous, chrétiens, notre foi nous fait solidaires les uns des autres. Aussi, j'invoque chaque électeur et électrice à s'imposer la réflexion nécessaire pour que son vote soit véritablement un souci de service de la collectivité. Cela exige qu'on s'infor-

me sérieusement de l'aptitude de chacun des partis et des candidats à gouverner dans un esprit de réalisme, de justice, de paix, dans le respect des droits de tous...»

Pendant longtemps les évêques ne mirent pas l'accent seulement sur le devoir de voter, mais aussi sur celui de fuir les occasions prochaines de pécher contre la justice en votant plus d'une fois ou en vendant son vote au plus offrant.

Ce type de corruption n'a plus cours dans nos mœurs politiques. C'est pourquoi les pasteurs s'attachent plutôt, aujourd'hui, à mettre en garde contre l'indifférence ou l'irresponsabilité quant à l'exercice du droit de vote.

J'ai sous les yeux un autre texte qui décrit et dénonce un autre type d'immoralité qui n'est pas moins pernicieux que les excès auxquels s'adonnaient, il n'y a pas tellement longtemps, de trop nombreux citoyens aveuglés par la partisanerie ou l'appât du gain.

J'en citerai un extrait décrivant remarquablement les abus auxquels donnent lieu les campagnes électorales modernes, et plus particulièrement celle qui se termine.

«(...) Les méthodes modernes de diffusion de l'idée permettent de bâtir d'immenses mensonges collectifs, de répéter à satiété, par le journal, la radio et la télévision des slogans déformateurs, à un point tel que l'homme de la rue devient incapable de résister et veut bien accepter que «ça devienne vrai». Cette technique... fait actuellement partie de nos mœurs électorales. Le mensonge sert à cultiver les complexes, les craintes de l'âme populaire, à déformer les idées de

l'adversaire, à détruire la réputation des personnes...

«Plus les gens sont dépourvus de culture et de sens critique, plus cette méthode est efficace. Elle s'avère un moyen rapide d'abrutissement des masses...»

«L'emploi des mythes constitue une partie intégrante des méthodes massives d'injection de slogans. Le mythe, c'est la valeur apparente, idéalisée proposée à la place de la valeur réelle. C'est une abstraction qui revêt les apparences du réel le plus correct. C'est moins souvent une pure construction de l'esprit qu'une corruption systématique d'une réalité mal connue... Le culte du mythe est immoral parce qu'il détruit la vérité, bien premier de l'esprit. Il dégrade l'intelligence, asservit l'homme, canalise les énergies des foules, et rend celles-ci dangereusement maniables aux mains des agitateurs et des démagogues...»

«(...) Ce qui doit le plus nous inquiéter, c'est que peu de gens semblent se scandaliser de tout cela...»

Ce texte ne porte pas de signature épiscopale, ni une date récente.

Il a été rédigé par deux prêtres, les abbés Gérard Dion et Louis O'Neill (celui qui allait devenir plus tard ministre dans le gouvernement Lévesque), et publié dans une revue destinée aux prêtres, «Perspectives sociales» (Ad usum sacerdotum), après les élections provinciales de 1956, où la corruption des mœurs électorales avait atteint un sommet.

Les deux ecclésiastiques avaient dénoncé la corruption des petits, mais aussi celle de ceux qui sollicitaient leur suffrage et ne reculaient

devant aucun moyen pour y arriver.

Après avoir été témoin de tous les excès auxquels a donné la campagne actuelle, qui oserait prétendre que les choses ont changé? Les mœurs des électeurs se sont policées, mais les partis sont-ils, eux, moins cyniques, plus francs, moins démagogues, plus respectueux de l'adversaire et de l'intelligence des électeurs que jadis?

Ce qui a changé, par rapport au temps où a paru le texte cité, ce sont les méthodes utilisées pour tromper, apeurer, acheter (par des promesses), violer la conscience civique des citoyens. Elles sont plus sophistiquées et donc plus insidieuses et efficaces qu'il y a trente ans.

Nous venons d'assister à une campagne indigne d'une société démocratique comme la nôtre, qui passera pour une des plus abjectes de notre histoire.

C'est bien de rappeler aux gens de voter et de le faire d'une façon responsable, c'est-à-dire après avoir bien écouté ceux qui sollicitent leur suffrage. Mais y a-t-il un parti qui s'est adressé aux citoyens comme à des adultes doués de raison, pour les entretenir intelligemment et franchement de ce qu'ils ont le droit de connaître d'eux avant d'aller voter?

Ce ne serait pas superflu que les pasteurs (ou quelque émule du tandem Dion-O'Neill) rappellent aussi à leur devoir moral les partis et les candidats qui, par leur cynisme et leur malhonnêteté intellectuelle, portent scandale et se rendent indignes de la confiance qu'ils sollicitent.



Lysiane Gagnon

Bizarre métamorphose

L'un des spectacles les plus stupéfiants de la campagne électorale aura été celui de Mme Turner arborant fièrement, sur ses élégants tailleurs ou ses robes de couturier, un macaron disant: *Guts or Guccis* — «des tripes ou des guccis».

Ce macaron, dont les libéraux ont littéralement inondé le Canada anglais, évoque l'un des reportages les plus vicieux que la presse torontoise ait publiés sur le compte de Brian Mulroney. Il y a deux ans, dans le cadre d'une série d'articles sur les «goûts de luxe» des Mulroney, on insistait avec délectation, comme s'il s'agissait des 700 paires de souliers d'Imelda Marcos, sur le fait que le premier ministre porte des chaussures Gucci. Et vlan!

Au Canada anglais, où l'on a le puritanisme à fleur de peau, et où nombreux sont ceux qui trouveraient normal que les premiers ministres s'habillent au sous-sol de chez Eaton et logent dans les YMCA, cette nouvelle se répandit comme une traînée de poudre meurtrière. Des chaussures Gucci! Quel scandale!

Il y a eu de vrais scandales au sein de l'administration Mulroney. Cette histoire de chaussures qui n'avait rien à voir avec les fonds publics, n'en était certainement pas un. Mais parce qu'il saisissait l'imagination, c'est ce faux scandale que les libéraux ont choisi d'exploiter.

Une fois épinglé sur les vêtements chics de Mme Turner, toutefois, ce macaron faisait rêver sur le degré où peut aller l'hypocrisie. Mme Turner vient de la haute bourgeoisie. La dame de compagnie qui la suivait durant la campagne était la petite-fille de Louis Saint-Laurent. Comme les Mulroney, les Turner s'habillent dans les meilleurs endroits — encore que Turner préfère le style *plain* à l'élégance italienne, tout ce petit monde ayant au demeurant un côté fort plébéien à côté de Pierre Trudeau qui se chaussait chez son bottier personnel à Londres.

\*\*\*

Il était déjà assez stupéfiant de voir les Turner s'indigner à l'idée que quelqu'un puisse porter des chaussures Gucci, mais on n'avait rien vu. Le sommet fut atteint quand John Turner, emporté par sa croisade anti-libre-échangiste, se mit à dénoncer sur toutes les tribunes les «boys du Ritz», cet hôtel où lui-même, s'il avait été avocat d'affaires à Montréal plutôt qu'à Toronto, serait probablement allé prendre l'apéro tous les soirs, à moins qu'il n'eût préféré le bar du Sheraton Center ou du Quatre-Saisons.

La métamorphose de John Turner aura été le phénomène marquant de cette campagne. L'avocat de Bay Street avait laissé le souvenir d'un ministre des Finances conservateur ayant horreur du nationalisme économique. Après une immersion de plus de dix ans dans le milieu des affaires torontoises, il était revenu en politique obsédé par le déficit, avec une solide méfiance de l'interventionnisme étatique... et en trainant avec lui les 17 directeurs qu'il occupait au sein des plus grosses compagnies du pays dont la très américaine Bechtel.

Jusqu'à la dernière minute, il allait résister aux objurgations de ses conseillers qui le suppliaient de démissionner de ces conseils d'administration qui le plaçaient en conflit d'intérêt caractérisé. Il n'a rompu ses liens avec la haute finance qu'à la toute dernière minute, à la veille de devenir premier ministre (poste qu'il allait occuper brièvement après son élection à la tête du PLC, avant de se faire battre à la campagne de 84).

Sur la question du libre-échange encore plus que sur les autres, il allait longtemps tergiverser, multipliant les déclarations ambiguës pour tenter de concilier les deux clans qui s'opposaient farouchement au sein de sa députation. Pendant longtemps, personne n'a su quelle était au juste la position du PLC sur le libre-échange. Le PLC était, disaient ses congrès, en faveur d'un bon traité... et contre un mauvais traité (!).

Une fois le traité conclu, les tergiversations quant à la stratégie à adopter ont continué, jusqu'à ce que, sous l'influence de l'aile la plus vociférante de son caucus, Turner se branche abruptement en faveur d'une position radicale, déclarant que sitôt élu, il s'empresserait de «déchirer» le traité.

L'été dernier, dans un extraordinaire revirement par rapport à tout son passé, Turner allait se transformer en héraut du nationalisme *canadien*, et entreprendre contre le libre-échange une croisade aussi emportée qu'émotionnelle, truffée d'arguments destinés à terrifier les plus démunis et les vieillards.

L'homme qui, il n'y a pas six mois, était l'un des principaux alliés du milieu des affaires à Ottawa, et qui envoie ses enfants étudier à Princeton, a passé la campagne à décrire les États-Unis d'une façon absolument caricaturale, et à pourfendre le «Big Business» et les «multinationales» avec un vocabulaire qu'on ne retrouve même plus dans la bouche de Gerald Larose de la CSN. L'avocat cynique qui avait fait fortune en facilitant des «deals» entre compagnies et en tenant salon chez Winston's, le restaurateur huppé des cercles de la haute finance torontoise, se promenait d'un océan à l'autre, drapé dans le *maple leaf*, en hurlant qu'il se battait pour «la cause de sa vie».

À la fin de la campagne, l'homme qui espère se retrouver mardi dans le fauteuil du premier ministre, traitait le président Reagan de «canard mort» et l'accusait non seulement de s'être fait dicter ses propos par Mulroney, mais de les avoir fait coïncider avec la fin de la campagne électorale canadienne pour mieux s'y ingérer! Même Broadbent n'est pas allé aussi loin dans l'exagération. Mais évidemment, Broadbent n'est pas obligé d'en rajouter comme le font les néophytes, puisqu'il a toujours été, lui, en faveur de ce qu'il prêche aujourd'hui. (En réalité, le discours de Reagan était prévu depuis des mois, et ce dernier a consacré, sur un ton fort réservé, 12 secondes au traité dont il est après tout l'un des signataires, dans un discours d'une demi-heure où il faisait le bilan de son administration.)

À la fin du spectacle que nous a donné Turner, il n'y a qu'une question à se poser: à 59 ans, peut-on changer du tout au tout?

\*\*\*

En fait, l'analyse que l'on faisait l'été dernier, quand Turner s'est accroché au char du libre-échange, tient encore aujourd'hui. Quand la campagne électorale a démarré, Turner était à 11 p.cnt dans les sondages. Il ne pouvait faire campagne sur sa propre personnalité, ni sur ses réalisations, ni même sur son équipe divisée qui s'était mutinée à deux reprises, en août 87 et en avril 88, pour le forcer à démissionner. Depuis quatre ans, la plupart de ses collaborateurs l'avaient laissé, l'un après l'autre, déçus après avoir été attirés par le charme réel de l'homme et sa notoriété. John Turner n'avait pas le choix. Il lui fallait faire campagne sur un thème, sur une «cause». Le libre-échange fut sa bouée de sauvetage.

Tout ce que vous voulez savoir sur le magasinage (du dimanche) mais n'avez jamais osé demander

FRANCINE PELLETIER collaboration spéciale

«L'ouverture le dimanche? Ça va changer notre façon de vivre», a dit récemment le secrétaire-trésorier des Travailleurs unis de l'alimentation, Tony Filato.

Depuis, bien des voix se sont jointes à celle-là pour s'opposer à l'ouverture des magasins d'alimentation le dimanche. Le caucus du Parti québécois a voté unanimement

contre un projet qui va à l'encontre de la «culture québécoise». La Conférence des évêques catholiques a dit que le magasinage du dimanche augmenterait la «privatisation et l'individualisme», fléaux de notre société moderne. Et pour le Conseil de la famille et des affaires sociales, le dimanche doit demeurer «un moment privilégié, réservé aux rapports affectifs entre hommes, femmes, enfants et aux visites aux grands-parents». Il n'en fallait pas plus pour le gouvernement Bourassa de conclure à un sérieux «clivage» entre le monde des affaires et le monde ordinaire et de reléguer le tout, derechef, aux calendes grecques.

Le gouvernement a tort. De tergiverser, bien sûr. Mais surtout de laisser entendre, à l'instar des intervenants sociaux, que nous nous trouvons face à un déchirant «choix de société». À les entendre, on croirait que nous hésitons entre poursuivre une vie simple et bien réglée, nourrie de bonheurs conjugaux et de satisfactions professionnelles pour tous, ou sombrer dans un matérialisme déshumanisant et dérégulateur. S'il est vrai que le magasinage le dimanche nous ramène le capitalisme (et les pharmacies Jean Coutu) en pleine face, il n'y a pas ici de quoi s'inquiéter outre mesure.

Nous ne perdrons pas notre âme à magasiner le dimanche, nous ne nous retrouverons pas, au bout du compte, plus seuls, plus athées ou assoiffés de biens matériels et la vie familiale ne s'en portera pas plus mal.

Prenons la famille, puisque ce sont les contre-arguments les plus souvent invoqués. Qui sont ces familles que nous voulons tant protéger? Où sont tous ces papas, mamans et petits enfants qui n'aspirent qu'à se promener ensemble sur le Mont-Royal le dimanche



après-midi? S'il est bien à la mode ces temps-ci d'invoquer les intérêts de la famille, cela ne sert qu'à mieux masquer la réalité.

La réalité est que le mariage est très peu populaire au Québec, que les unions (quelles qu'elles soient) durent en moyenne 5 ou 6 ans et que les familles monoparentales sont celles qui augmentent le plus vite à l'heure actuelle. De plus, le marché du travail est aujourd'hui complètement bouleversé. Il n'est plus la prérogative des hommes qui, les lundis venus, se précipitent à l'extérieur de la maison (pendant que les femmes font les courses) pour s'y réfugier à nouveau les vendredis. Les femmes composent aujourd'hui près de 50% du marché du travail. Et avec leur arrivée, on a vu l'augmentation du travail à temps partiel, le travail à domicile et autres compromis auxquels les femmes ont dû se plier pour mieux concilier vie de famille et vie professionnelle. Bref, ce n'est pas d'aujourd'hui que date la déstructuration du marché du travail. Et puis, qui s'est inquiété à ce moment-là des difficultés familiales que vivaient toutes ces femmes? Pensez à une femme chauffeur d'autobus qui fait la route de minuit à huit heures du matin. Vous imaginez un peu les effets sur la vie de famille?...

S'il n'y a pas eu de hauts cris à ce moment-là, c'est que les femmes avaient tout à gagner, rien à perdre. Aujourd'hui, par contre, les travailleurs de l'alimentation sentent leur convention collective menacée par l'ouverture le dimanche. Qu'on se batte pour de bonnes conditions de travail, bravo. Mais qu'on arrête de charrier les valeurs familiales! Du temps où les travailleurs (presque tous des hommes à cette époque) avaient une «petite famille» dont s'occuper, et la fin de semaine pour le faire, où étaient-ils le dimanche? Avec les leurs dans le parc ou avachis devant la télévision à regarder le baseball?

La famille est l'argument le plus fallacieux des opposants du magasinage. Les croyances religieuses en sont un autre, bien qu'il n'y ait guère plus que Claude Ryan pour les invoquer. Dans les deux cas, il s'agit davantage de vieilles habitudes qui nous tenaient que d'exigences réelles. Mais que dire de cette société éperdument matérialiste et individualiste dans laquelle nous plongeons tête première?

Il y a bien des choses à déplorer en ce bas monde mais le magasinage n'en est pas une. D'abord, le magasinage c'est bien plus que du magasinage. C'est une activité sociale:

il y a plus d'interaction dans les magasins, très souvent, qu'il y en a dans le voisinage ou même, dans les lieux de travail. Pour certains, il s'agit aussi d'une activité familiale importante où l'on peut joindre l'utile (acheter le nécessaire) à l'agréable (initier un enfant au difficile art de choisir entre deux sortes de biscuits, par exemple). C'est aussi devenu un lieu de rencontre: vous avez des meilleures chances, nous disent les études, de rencontrer votre prochain amour dans les allées de Provigo que dans une discothèque. Oui, ça cruise (bien qu'encore trop timidement à mon goût) entre le céleri rave et la côte de porc!

C'est finalement un divertissement et une distraction à bon compte, une façon de promener son vague à l'âme les après-midi de café. C'est une façon aussi d'exorciser ses problèmes, toutes les femmes savent ça. Ce n'est pas une solution, bien sûr, mais c'est un exutoire. Un exutoire dont même les plus pauvres ne sont pas dupes. Après tout, ce n'est pas parce qu'on vient de se procurer un pot *jumbo* de beurre de pinottes et trois paires de bas qu'on a l'impression d'avoir beaucoup plus de pouvoir dans la vie. Mais il y a des jours, franchement, où ça reconforte.

Il n'y aurait donc aucun problème au magasinage le dimanche? Oui, il y en a un mais il n'a rien à la fois par les opposants et le gouvernement. Le problème c'est que les grosses chaînes risquent de manger les petits commerçants qui constituent, au Québec, 70% du secteur de l'alimentation. C'est donc un problème de marché. C'est aussi que le puissant lobby en faveur de l'ouverture le dimanche n'a qu'un véritable intérêt en tête: le profit. L'intérêt du consommateur que prétendent défendre les chaînes d'alimentation est un argument aussi fallacieux que le respect de la famille du camp opposé. (Je suis convaincue que ce n'est ni mes angoisses existentielles ni mes besoins alimentaires qui incitent Jean Coutu, par exemple, à gonfler ses étagères de verres fumés et de marmelades nature. Ce sont ses recettes mensuelles. Alors, gare aux pétitions!)

Il ne reste plus qu'à espérer que le gouvernement Bourassa finira par se ressaisir devant ce faux débat. Finira, surtout, par s'attaquer au problème là où il existe: un partage plus équitable du marché et une restructuration adéquate des heures de travail.

Et ensuite, que le magasinage commence!

# Il faut plus d'un sondage pour influencer l'opinion



## Elections 88

LOUIS FALARDEAU

**D**octeur en sciences politiques, Edouard Cloutier, 48 ans, enseigne cette discipline à l'Université de Montréal. Spécialiste des sondages, il a fait plusieurs études sur les sondages politiques et l'influence des sondages. Il est membre du Comité des sondages du Regroupement québécois des sciences sociales. L'interview a été réalisée le 8 novembre.

■ Plus que jamais, cette campagne électorale semble se jouer autour des sondages...

■ C'est vrai qu'il y a beaucoup de sondages, mais ce qu'il y a de particulier à cette campagne, c'est qu'on est plus conscient des sondages parce qu'il y a des changements importants dans l'opinion et ce sont pour beaucoup les sondages qui nous rendent conscients de ces mouvements. Ça nous amène à penser beaucoup aux sondages. Mais essayez d'imaginer une situation où ça aurait donné à peu près le même score tout le temps. On ne les verrait plus les sondages.

■ Est-ce qu'en plus de photographier l'opinion à un moment donné les sondages ne l'influencent pas ?

■ Lorsqu'il y a beaucoup de sondages, ce n'est plus de la photographie qui se fait, mais du film, c'est-à-dire de l'image en mouvement. Donc, on prend conscience du mouvement. Et la conscience du mouvement de la collectivité est une des principales variables qui expliquent le mouvement des individus.

Dans le cas des sondages, c'est lorsque vous vous rendez compte qu'il y a une tendance qui se dégage sur un bord que vous êtes susceptibles d'être influencé par cette tendance. Donc, l'influence ne vient pas d'un sondage, mais d'une série de sondages qui dégage des tendances.

■ C'est ce qui explique l'effet d'avalanche: un léger changement de tendance s'amplifie rapidement ?

■ Les sondages sont en partie responsables de ça. Il y a un effet d'entraînement de la majorité, surtout quand c'est une tendance de la majorité. Et puis, les sondages sont responsables de ça aussi parce que la mesure des sondages est elle-même influencée par ce mouvement.

Je vous explique comment ça marche. C'est une théorie qui s'appelle la spirale du silence et qui veut que plus vous vous sentez minoritaire, plus vous vous fermez la gueule. Et ça se mesure dans les sondages en ce sens que plus vous vous sentez minoritaire, moins vous dites être en faveur de votre point de vue en public, y compris dans les sondages. Donc, quand il se dégage une tendance, les minoritaires ont de plus en plus tendance à fermer leur gueule et les majoritaires à parler de plus en plus fort. Ça influence donc la mesure même du sondage.

■ Ça peut fausser la mesure aussi si les gens gardent le silence mais n'en pensent pas moins ?

■ C'est difficile à dire, car dans la société c'est comme ça aussi. Les gens qui se sentent aller minoritaires ont plus tendance à se fermer de plus en plus, à ne pas parler à leurs voisins, à ne pas embarquer dans une conversation sur le sujet.

La plupart du temps ils conservent leur intention de vote ou tombent dans la boîte des gens qui débarquent, qui ne participent pas. On a des exemples très concrets. Pendant la crise du Watergate aux États-Unis, les principaux appuis à Nixon étaient les *hard hats* — les gens qui travaillaient sur la construction. Ils sont devenus tout à coup absolument silencieux, dans la réalité comme dans les sondages. Ils ont cessé de parler de politi-

que, et dans les sondages ils répondaient «ne sait pas» ou ce genre d'affaires-là.

■ N'y a-t-il pas aussi le fait que les gens votent pour gagner ?

■ Je ne dirais pas nécessairement que c'est parce qu'ils veulent être du côté du gagnant. Ce sont des gens qui, règle générale, ne suivent pas la politique de très près et leurs règles pour prendre leur décision, c'est de se fier à la tendance majoritaire. Ils se disent, si la majorité des gens pense ça, ça doit être correct, allons-y comme ça. Ce que nous faisons tous par rapport à toutes sortes de sujets d'ailleurs. Moi-même il y a des sujets pour lesquels je me fie complètement à l'opinion d'autres personnes. Si les scientifiques disent la couche d'ozone est affectée de telle façon... Je ne l'ai jamais vue la couche d'ozone, je ne le sais pas vraiment, mais je me fie à leur jugement.

■ Est-ce que les sondages sont fiables ?

■ Les sondages sont fiables dans la limite de leur correcte interprétation et leur correcte interprétation dépend des informations que vous avez à leur sujet.

■ Vous trouvez que les médias ne donnent pas assez d'informations ?

■ Nous (le Comité des sondages) nous sommes surtout intéressés à la presse écrite. Il nous semble, et la campagne actuelle le démontre bien, que les sondages devenant de plus en plus importants, notamment les journaux pourraient donner une information très complète. Je constate que *La Presse*, entre autres, et c'est le cas de tous les autres journaux, consacre à tous les jours sept, huit pages d'information de nature économique sur le prix des poulets dans le sud de l'Ontario, la variation par rapport à hier et avant hier, le prix de la Couronne du Danemark par rapport au dollar canadien, etc. etc.

Pendant la campagne électorale, je pense qu'ils pourraient prendre quelques pages et donner des informations techniques en profondeur, avec des tendances, beaucoup de tableaux, beaucoup de chiffres, l'évolution des différents trucs, pour que les gens qui sont intéressés par ce genre d'affaires là, et il y en a au moins autant qui sont intéressés par ça que par le prix du poulet, puissent aller consulter ça dans le détail et que les autres passent par-dessus.

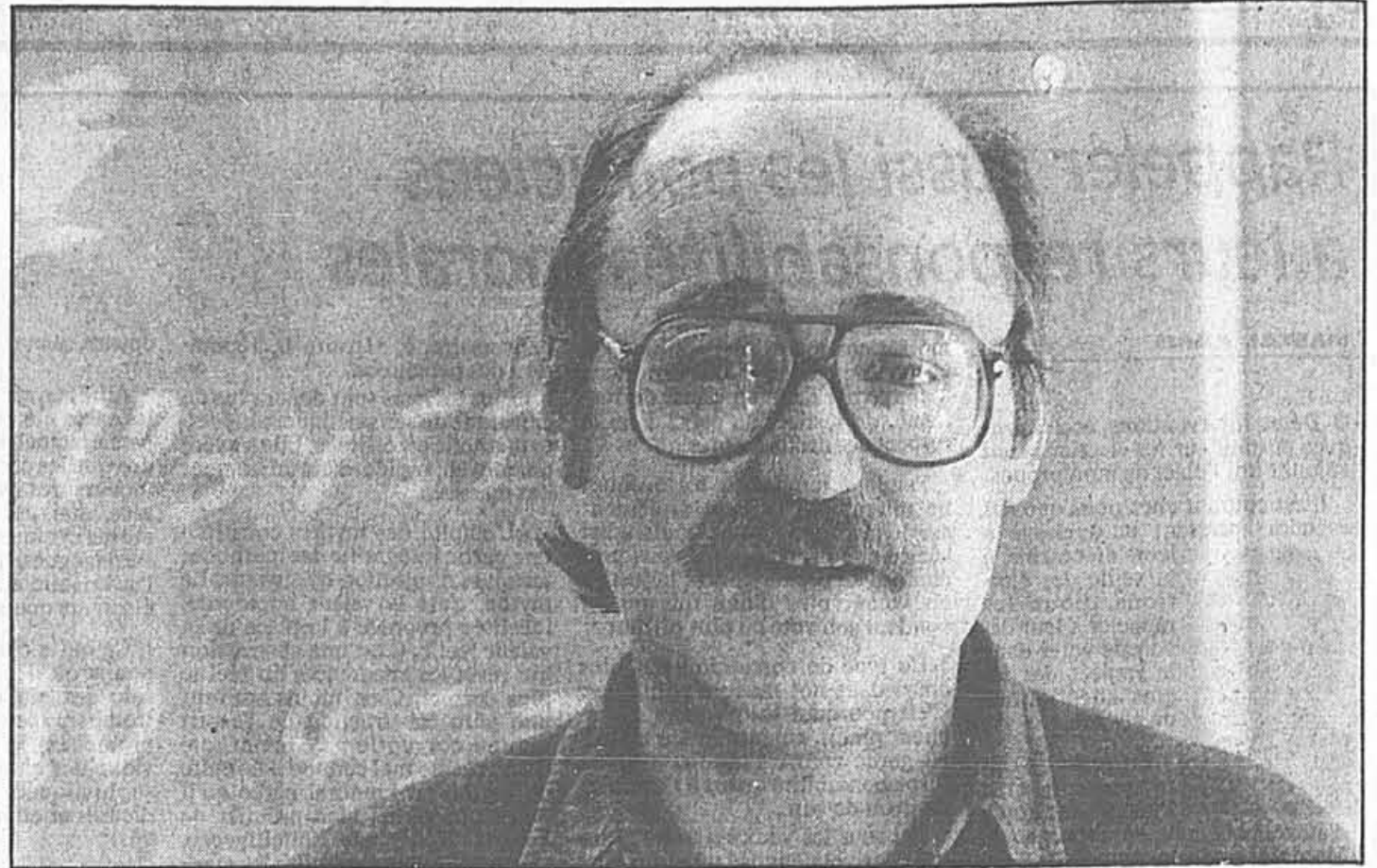
■ Les journaux donnent beaucoup d'information sur les sondages qu'ils commandent. Sauf peut-être pour Gallup qui garde le secret sur sa méthodologie...

■ Si les journaux exigeaient les renseignements, Gallup serait bien obligé de le leur donner. Les journaux ont une attitude très servile vis-à-vis des boîtes de sondages. Ils publient les communiqués... J'en vois même qui sont pleins de propagande faite par les maisons, propagande en faveur des sondages notamment, comme celui que Gallup a sorti cette semaine, disant que les Canadiens trouvaient que les sondages n'avaient pas d'influence, alors qu'il y avait clairement 13 p. cent du monde qui disait que ça les influençait. Alors, s'il y a 13 p. cent du monde qui avoue que ça les influence, il y en a sûrement beaucoup plus que ça qui sont influencés dans les faits.

■ Quel degré d'influence ont les sondages ?

■ Dans les expériences qu'on est en train de faire — on en a déjà une quarantaine de faites avec différents groupes sur le libre-échange et l'avortement — on a trouvé que, règle générale, ça pouvait aller autour de 15 p. cent de déplacement, mais c'est un déplacement complexe, qui se fait dans les deux sens.

Il y en a à peu près 10 p. cent qui se déplacent du côté de la majorité et 5 p. cent qui sont dans la majorité et qui,



Edouard Cloutier

PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, La Presse

quand ils l'apprennent, se déplacent du côté de la minorité. Ce qui fait un solde positif de 5 p. cent en faveur de la majorité. C'est le cas d'un sondage. Si vous réptez cette affaire là plusieurs fois, ça finit par avoir un effet d'entraînement.

■ Mais est-ce une mauvaise chose que les sondages influencent le vote ?

■ C'est une bonne affaire. C'est inévitable que les gens cherchent à se renseigner sur l'opinion des autres. Même avant qu'il y ait les sondages, c'était le principal sujet de conversation. Ce ne sont pas les sondages qui ont créé ce besoin. C'est tout à fait logique et normal qu'on fasse ça. N'importe qui qui a un vote à rendre prend connaissance avec intérêt des intentions de vote des autres qui vont voter avec lui s'il peut le savoir. On peut faire des calculs stratégiques, des calculs tactiques, toutes sortes de choses avec ça.

■ Souhaitez-vous qu'on réduise la diffusion des sondages, ou qu'on la contrôle en période électorale ?

■ Je ne suis pas en faveur de restreindre la diffusion des sondages. Étant donnée leur importance, je favoriserais plutôt une augmentation de leur diffusion dans le sens indiqué tout à l'heure, c'est-à-dire de les couvrir beaucoup plus en profondeur.

Mais je serais en faveur qu'on fasse le silence un petit peu aussi avant les élections, qu'on arrête d'en diffuser cinq ou sept jours avant, tout simplement pour redonner un caractère plus solennel à l'acte de la votation, pour faire un moment de réflexion sociale, un moment où l'intake d'information arrête et où c'est plutôt la digestion des ces informations-là, un moment de recueillement pour distinguer justement le marketing des biens commerciaux du marketing des votes, pour donner un caractère distinct au marketing des votes.

■ Souhaiteriez-vous qu'on oblige les médias à diffuser les informations techniques dont vous parlez tout à l'heure ?

■ Oui, je pense que si les médias ne veulent pas le faire d'eux-mêmes, il devrait y

avoir une certaine façon de les obliger à le faire. Parce que c'est de l'information fondamentale. En période électorale, c'est au moins aussi important que le taux de chômage et le taux d'inflation.

Je ne suis pas en train de suggérer que le gouvernement lui-même donne le score officiel. Je suis d'accord pour qu'il y ait plusieurs mesures qui soient prises de façon différente par différentes boîtes.

Mais on devrait accorder une importance suffisante à ça pour diffuser les détails techniques, quitte à ce que les gens que ça n'intéresse pas sautent par-dessus. Je note — c'est là-dessus que la situation s'est le plus dégradée — que dans les années 70, les journaux du Québec publiaient en manchette les résultats réels, avec les «ne sait pas» et les «refus de répondre». Aujourd'hui, ça ne se fait plus jamais. Pour connaître les «ne sait pas», il faut lire l'article en profondeur et quelquefois on ne les trouve pas.

Je pense que la règle générale devrait être que les journaux donnent toutes les informations techniques pour les sondages dont ils sont les commanditaires. Dans le cas de repiquage des autres sondages, on pourrait faire des accommodements. Il pourrait y avoir une formule abrégée, mais qui donnerait les renseignements avec assez de précision pour qu'on puisse trouver la formule longue. Genre on a pris ça à tel endroit, à telle page, tel jour.

■ Vous n'êtes pas d'accord avec la pratique des journaux de répartir les indécis entre les partis dans la même proportion que les électeurs décidés ?

■ Ce ne sont pas les journaux qui répartissent les indécis. Ce sont les sondeurs. Et c'est parce que les sondeurs le font que les journaux le font. En fait, les données se sont présentées sous leur forme naturelle, pour ainsi dire, avec les indécis dedans. C'est une manipulation qui a fait disparaître les indécis. Ce que les journalistes reçoivent, c'est une information qui a reçu un traitement particulier, ce n'est pas de l'information brute.

■ Et la marge d'erreur ?

■ Premièrement, il arrive souvent qu'on ne la donne pas. Mais même quand ils la donnent, ils ont tendance à la réduire, parce qu'ils la calculent à partir du nombre de répondants au questionnaire et non à partir du nombre de répondants à la question sur l'intention de vote. Et naturellement, il y a toujours plus de gens qui répondent au questionnaire qu'à la question sur les intentions de vote. Exemple: quand un Gallup dit nous avons mille quarante quelque répondants à travers le Canada, mais à la question sur l'intention de vote, ils ont 10 p. cent de non réponse. Donc ce n'est pas 1040 mais quelque chose comme 940. Et à ce moment là la marge d'erreur augmente. Légèrement dans ce cas-là. Mais quand on donne les résultats du Québec à proprement parler, là vous avez 200 personnes répondant au questionnaire. Si vous avez 10 p. cent de non réponse, ce n'est plus 200 mais 180 et là la marge d'erreur augmente considérablement.

■ On arrive alors à des marges d'erreur de 8,9 p. cent. Est-ce que ça vaut la peine de donner des résultats par province avec des marges d'erreur comme ça ?

■ Les sondages produisent des estimations de la réalité, c'est pour ça qu'ils ont des marges d'erreur. Et les estimations sont toujours accompagnées de deux mesures. On dit le résultat a tant de chances d'être vrai, la plupart du temps on dit 19 chances sur 20, en ajoutant une marge d'erreur. C'est clair que si la marge d'erreur s'élargit considérablement, votre discours perd tout sens à un moment donné. Et la conscience de la perte de ce sens-là ne peut pas être là quand la marge d'erreur est installée au quarante-huitième paragraphe.

**NDLR** — Jusqu'à la fin de la campagne électorale, *La Presse* présente, comme c'est ici le cas du politologue Edouard Cloutier, des entrevues d'observateurs qui ne sont pas identifiées à des partis et qui acceptent de commenter les grands thèmes de la campagne. Il s'agit ici de la dernière entrevue de cette série.



Gérald LeBlanc

## Elections 88

# Montréal a suivi le référendum ontarien

**G**rosse journée hier: un dîner avec une Torontoise, en service à Montréal depuis quatre ans, et un souper avec un Acadien, déménagé en ville au printemps.

C'est au Harry's Bar que je rencontrais Joanne McLaughlin, la cheville ouvrière de la transformation du Sheraton Mont-Royal en un luxueux complexe baptisé les Cours Mont-Royal. On a longuement parlé de ce grandiose projet et de Montréal, pour enfin déboucher sur le sujet de l'heure: le libre-échange.

Cette jeune femme est membre d'une des plus puissantes familles de promoteurs immobiliers du Canada. Je m'attendais donc à entendre le plaidoyer favorable habituel des gens d'affaires. C'était mal connaître mon interlocutrice et la distance séparant le climat électoral de Toronto et de Montréal.

Joanne m'a expliqué comment elle avait découvert et apprécié son identité canadienne, en étudiant les beaux-arts, pendant trois ans, à New York.

«On me disait que j'avais une manière différente de voir les choses, un sens de l'humour typiquement canadien. J'étais fière et contente. Je ne veux pas perdre cette touche particulière et je crains que le libre-échange fasse de nous des Américains, à la longue.»

C'est donc ça la source des débats passionnés qui secouent Toronto, depuis un

mois et demi, non seulement dans le monde des affaires mais jusqu'au cœur des campus universitaires.

C'est chez nous que mon neveu Gérald (oui, oui, un autre Gérald LeBlanc) venait souper. Né à Montréal, puis retourné en Acadie avec sa famille, il y a une dizaine d'années. Gérald est revenu au Québec. Installé à Anjou depuis six mois, mon jeune homonyme a trois choses en tête: sa blonde, ses tambours et le job qu'il aimerait dénicher comme serveur.

Malgré son manque total d'intérêt pour la politique, il n'a pu échapper au bombardement médiatique sur le libre-échange. Il me dit ne rien comprendre à l'affaire et se demande pour qui voter.

«Est-ce vrai que ça va faire disparaître l'assurance-chômage et les pensions de vieillesse? Est-ce que ça va enlever plus de jobs que ça va en apporter? Y a pas moyen d'avoir des réponses. Une journée c'est oui et l'autre non, ça dépend de celui qui passe aux nouvelles. Je pense que je vais voter pour Mulroney, car il parle comme nous autres même s'il a un nom anglais.»

Même s'il est loin de s'en douter, mon neveu représente assez bien ce qui se passe à Montréal. A part quelques sorties passionnées, comme celles de David Culver d'Alcan «pour» et de Jacques Proulx de l'UPA «contre», le libre-échange n'a

pas été une affaire de tripes, à Montréal. Comme MM. Bourassa et Parizeau, les Québécois semblent convaincus qu'il s'agit d'un mal nécessaire, d'un moindre mal.

Nos médias se font l'écho du grand sujet national, mais en pratique c'est dans les centres d'accueil pour personnes âgées que se joue la partie. Comme au référendum québécois de 1980, les uns effraient les vieux et les autres les rassurent sur le sort des pensions de vieillesse. On est ici au niveau de la bagarre électorale de comté, de la collecte traditionnelle de votes.

Au niveau national, on participe machinalement au référendum des Ontariens sur leur identité canadienne, tandis qu'au niveau local, le libre-échange se joue, dans les cuisines, sur les jobs et les pensions de vieillesse.

Entre ces deux pôles, national et local, il faut constater que le débat n'a pas eu lieu sur les enjeux régionaux, sur la place de Montréal dans l'ensemble canadien.

Avez-vous entendu parler de l'agence spatiale depuis le début de la campagne? C'est devenu un sujet tabou, de peur d'effrayer l'électorat ontarien, la vraie cible de cette campagne électorale. Même chose pour les avantages fiscaux que réclame Montréal pour développer sa personnalité internationale.

Benoît Tremblay, l'ancien conseiller du RCM qui se présente comme candidat conservateur dans Rosemont, a préparé un plan élaboré pour la relance de Montréal. Les libéraux ont aussi mis de l'avant un «programme d'action pour le 350<sup>e</sup> anniversaire de Montréal». Ces programmes, qui reprennent les grands thèmes véhiculés à Montréal depuis le sommet économique de 1985, n'ont cependant soulevé aucun débat, en grande partie parce que les deux proposent finalement les mêmes choses.

Le NPD, qui présente une douzaine de candidats issus des groupes ethniques, est venu bien près de mettre Montréal sur la carte électorale nationale. Sa position sur la différence fondamentale entre la minorité anglophone du Québec et les minorités francophones du Canada, renvoyait directement à la notion du Québec société distincte du Lac Meach.

Les médias anglophones du Québec ont cependant immédiatement sonné l'alarme qui a vite résonné d'un océan à l'autre. Ce n'était plus la société distincte qu'on voulait promouvoir au Québec, mais les droits des anglophones qu'on voulait fouler aux pieds.

La vieille stratégie de nos contras anglophones a encore marché à merveille. Ed Broadbent a dû désavouer son équipe québécoise, finissant par dire que, de toute façon, il n'était pas Québécois.

Alors que le Québec francophone semblait acquis aux conservateurs, personne ne voulait aliéner inutilement l'électorat ontarien. Le débat sur la société distincte n'a donc, lui non plus, pas eu lieu.

Il reste un seul vrai suspense, autour du «vote ethnique» de Montréal, traditionnellement acquis aux libéraux. Les luttes à trois, qui pourraient permettre l'élection de conservateurs ou de néo-démocrates au centre et à l'ouest de l'île, dépendent de la percée du NPD chez l'électorat des communautés culturelles. C'est, semble-t-il, le seul inconnu de l'élection dans la région montréalaise.

Dans l'ensemble, on a eu l'impression d'assister, depuis deux mois, à un référendum organisé et mené par nos voisins de l'Ontario. C'est à Toronto et non à Montréal que s'est en effet joué la campagne électorale.

En 1980, les Ontariens nous ont regardés nous déchirer autour de nos problèmes d'identité et de société, en nous suppliant de ne pas fermer les frontières, de penser «a mari usque ad mare».

C'est à notre tour d'assister à leur référendum en les exhortant à s'ouvrir d'un pôle à l'autre. Une sorte de retour des choses.

Il faut cependant constater qu'il est plus passionnant, même si c'est plus risqué, de faire son référendum que d'assister à celui des autres.

DÉFENSE ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Sous le couvert du libre-échange, un débat politique



JOONED KHAN

**P**aix et sécurité; désarmement et développement; ONU et OTAN; NORAD et l'Arctique; sous-marins nucléaires et missiles de croisière; rapports Est-Ouest et Nord-Sud; Commonwealth et Francophonie; conflits régionaux, apartheid, Amérique centrale et question palestinienne: ce ne sont pas les thèmes globaux et internationaux qui font défaut aux partis engagés dans la campagne électorale canadienne.

En 50 jours de débats, pourtant, la politique étrangère et la politique de défense, qui passionnent l'opinion à en croire les sondages Gallup, n'ont guère fait les manchettes. La raison en est simple, surtout depuis les débats télévisés entre les trois chefs: en réveillant la méfiance du castor canadien face à l'aigle américain, l'Accord de libre-échange (ALE) a monopolisé l'attention et éclipsé tout le reste.

Ainsi, même au débat parrainé la semaine dernière par le CORIM (Conseil des relations internationales de Montréal) sur le thème précis de la politique étrangère et de défense, le conservateur Lucien Bouchard, le libéral Michel Dupuy et le néo-démocrate Paul Cappon n'ont pu échapper à l'emprise du libre-échange, en dépit des appels du journaliste Michel Roy pour que la rencontre qu'il présidait évitât de s'enfermer dans cette polémique.

Mais l'éclipse n'était qu'apparente: en ouvrant la voie à un resserrement sans précédent des liens bilatéraux Canada-US, l'ALE, doublé de la décision conservatrice de doter le pays d'une flotte de sous-marins nucléaires, semblait prélude à une réorientation globale de la politique étrangère et de défense du Canada.

C'est du moins ce qui ressortait des exposés ainsi que des réponses des trois porte-parole aux questions de la salle, prouvant que le débat national sur le libre-échange recouvre tout à la fois la politique intérieure et extérieure du pays.

Relation de confiance

Défenseur du virage conservateur, M. Bouchard a donné le ton en évoquant «la relation de confiance tout à fait inédite entre le président Reagan et le premier ministre Mulroney» et en qualifiant l'Accord de libre-échange de «grand triomphe diplomatique». Il ajoutait que, «pour la première fois à l'intérieur d'un seul mandat, un gouvernement avait procédé à une révision globale des politiques étrangère, de défense et d'aide au développement du Canada, en vue de «moderniser nos équipements, intégrer nos politiques nordistes, remplir nos obligations envers l'OTAN», et de poursuivre dans le tiers monde une politique axée sur l'écologie, les droits de l'Homme et la promotion de la femme.

Le secrétaire d'État sortant s'est empressé toutefois de préciser: «Cela ne veut pas dire que nous nous sommes alignés de façon servile sur la politique américaine», soulignant que sur l'Initiative de défense stratégique (IDS ou Guerre des étoiles), l'Amérique centrale et l'Afrique du Sud, le cabinet conservateur avait mené une politique indépendante, tout comme il avait presque doublé nos exportations vers le Pacifique de 1984 à 1988 (de \$16,5 milliards à \$28 milliards)



Paul Cappon, néo-démocrate



Michel Dupuy, libéral



Lucien Bouchard, conservateur

et tout comme il préparait activement l'Europe 1992.

Le Canada et les superpuissances

Au nom de NPD, M. Cappon, co-nobélite des Médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, prenait le contrepied de la position conservatrice en évoquant la nécessité pour le Canada de ne pas rester «passif face aux superpuissances» mais de faire montre d'«autonomie» et de «leadership» dans «un monde en transformation rapide», et de poursuivre une politique étrangère de «sécurité commune» fondée sur l'intensification des échanges par une réforme des institutions internationales, la dissolution graduelle des alliances militaires, le maintien de la paix et le contrôle du commerce d'armes au niveau de l'ONU et une aide accrue au développement du tiers monde.

C'était non seulement une répudiation du virage conservateur mais, en fait, l'annonce d'un virage en sens opposé.

Négocier à la pièce...

Le libéral Michel Dupuy, qui fut directeur de l'ACDI, ambassadeur à Paris et négociateur de la «Troisième Voie» poursuivie naguère avec l'Europe par le

gouvernement Trudeau, a pu se «positionner» aisément entre ses deux rivaux, en rappelant que «la gestion de nos relations avec les États-Unis, notre gigantes-

que voisin du Sud, a toujours été l'élément fondamental de notre diplomatie et un facteur déterminant de notre vie nationale».

Quelques enjeux

■ Sur des questions ponctuelles, M. Cappon a promis l'ouverture d'une ambassade au Nicaragua, M. Bouchard a souligné la création d'un consulat honoraire à Managua et M. Dupuy a affirmé que la ligne actuelle n'était que la continuation de la politique libérale.

■ Sur l'apartheid, M. Bouchard a défendu le «désengagement constructif» poursuivi depuis quatre ans; M. Dupuy a promis d'être «plus sévère» et M. Cappon a promis la rupture avec Pretoria.

■ Sur la Palestine, MM. Bouchard, Dupuy et Cappon ont tous appuyé une conférence internationale et des négociations directes. (Aucun des partis n'a commenté les décisions prises mardi par le CNP à Alger; interrogé par *La Presse*, Brian Mulroney a dit qu'il «étudiait les textes» et «consultait les alliés»).

■ Sur l'aide au développement, libéraux et néo-démocrates porteraient le budget de l'ACDI à 0,7 p. cent du PNB plus vite que les conservateurs. Ils seraient plus sévères à propos des violations des droits de l'Homme, mais, a dit M. Bouchard, «nous ne pouvons pas rompre avec tous ceux qui violent les droits de l'Homme».

■ Sur les rapports Est-Ouest, les trois partis ont salué la nouvelle détente tout en rappelant la nécessité de rester vigilants. Le néo-démocrate et le libéral ont toutefois souligné que les rapports Nord-Sud, eux, s'étaient détériorés «pendant que nous avons prospéré» et qu'il fallait y voir.

Les différences les plus frappantes portent sur la défense

**S**elon une compilation de l'Institut Nord-Sud, faite à partir de rencontres avec des porte-parole des trois grands partis, les différences les plus frappantes portent sur la défense (le NPD prône la sécurité de l'Arctique dans un Canada non nucléaire, et le PLC, qui abolirait le projet de sous-marins nucléaires, veut affirmer la souveraineté canadienne sur l'Arctique par des ententes multilatérales) et sur le tiers monde (le NDP et les libéraux veulent tous deux privilégier la restructuration de la dette des pays pauvres et la libéralisation du commerce mondial par le biais du GATT, convoqué dans deux semaines à Montréal).

De la confrontation du CORIM, de la compilation de l'Institut Nord-Sud et des autres documents disponibles, il ressort que le débat de politique étrangère dans la campagne électorale, très palpable sous le couvert de la polémique sur le libre-échange, confirme le dicton selon lequel «la politique des États est dans leur géographie», tout en reflétant la crise d'identité d'un Canada en pleine mutation dans un monde changeant et sur une planète de plus en plus fragile.

Dans ce contexte, les néo-démocrates, bien que mal représentés par un Paul Cappon à la diction pénible et à l'humour fantasque, offrent d'«abandonner la vision mondiale périmée de la Guerre

froide», voire de l'Empire britannique, d'assurer la défense du Canada «sans accroître les tensions internationales» et, surtout, en tenant compte de l'immigration venant du Sud, de promouvoir la coopération internationale à tous les niveaux par le biais des institutions multilatérales. Les conservateurs, eux, proposent une «vision de l'avenir» qu'incarne l'Accord de libre-échange, selon un Lucien Bouchard qui a été le plus convaincant quand il a rappelé que c'était là «l'aventure canadienne» à laquelle le camp du «non» avait convié le Québec au référendum de 1980.

par le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, à son homologue soviétique lors d'une de ses visites à Ottawa: ayant souligné la composante slave du multiculturalisme canadien, il expliqua longuement à Edouard Chevardnadze comment les Canadiens étaient différents des Soviétiques. C'est un exercice que ni M. Clark ni personne d'autre n'a répété, en l'adaptant, en présence d'un secrétaire d'État américain. Dans la crise actuelle du libre-échange avec les États-Unis, les libéraux, eux, à l'image de Michel Dupuy, se font rassurants, en tablant sur la prudence proverbiale des Canadiens et en préchant tout simplement le retour au *statu quo*.

On est loin de la leçon de choses servie

D'autres Insolences, mais ne comptez pas sur le Frère Untel...



LOUIS FALARDEAU

**V**ingt-huit ans après, Jean-Paul Desbiens, alias le Frère Untel, ne regrette pas d'avoir lancé ses *Insolences* à la tête de toutes les autorités du Québec.

Malgré ses 61 ans, qu'il ne paraît pas, il n'a pas beaucoup changé. Le révolutionnaire devenu notable — il est directeur du Campus Notre-Dame-de-Foy, un collège privé de la banlieue de Québec — écrit et parle toujours «à la hache». Il a accepté de donner une interview à *La Presse* à l'occasion de la réédition des *Insolences du Frère Untel*, un livre qui avait fait l'effet d'une bombe en 1960 et s'était vendu à plus de 150 000 exemplaires.

«Ça été une période dure dans ma vie. Je ne recommencerais pas très volontiers. Mais je ne regrette rien. Je pense au total que ça a été une intervention positive — pour moi aussi remarquez — malgré les petites et grandes misères que j'ai pu connaître.»

Les misères, c'est d'abord l'ordre de se taire qui lui est intimé par Rome avant même la publication du livre. Ce n'est qu'en 1978 qu'il a su, de la bouche même du cardinal Paul-Émile Léger, que l'ordre initial était venu de rien de moins que le Nonce apostolique, à Ottawa.

Le Prix de la liberté

Mais le pire était à venir. En juin 1961, neuf mois après la publication du livre, les revues *Cité Libre* et *Liberté* décident d'en faire le premier lauréat de leur tout nouveau «Prix de la liberté».

«J'ai décidé d'aller à la remise du prix à Montréal en pensant que je n'enfreignais pas l'interdit. J'étais peut-être naïf, mais vraiment sincère. J'ai prononcé un bref mot de remerciement. Quelques semaines plus tard, le 2 août, je recevais l'ordre de partir étudier en

Europe. C'était un ordre qui ne se discutait pas. Le 18, j'étais à bord de l'*Homéric*...»

L'exil va durer trois ans. Trois années pendant lesquelles tout change au Québec. Le gouvernement Lesage a entrepris la réforme de l'éducation et le Concile a fait entrer un peu d'air frais dans les communautés. De sorte que quatre mois après son retour, Desbiens le banni se retrouve au tout nouveau ministère de l'Éducation, au cœur de la réforme qu'il a appelée de tous ses vœux.

Même s'il est très critique de la réforme accomplie, il juge qu'elle a été «pour l'essentiel une aventure collective positive». Il considère néanmoins qu'il y aurait amplement matière à écrire de nouvelles *Insolences* aujourd'hui. Mais ce ne sera pas lui: «Pour écrire ça, il faut une certaine dose d'innocence politique, une espèce de virginité, qu'on ne peut plus avoir à 60 ans.»

Mais il ne croit pas qu'en 88 un écrit puisse avoir l'effet qu'ont eu les *Insolences*. «À cause des changements socio-culturels, de la liberté totale qui existe, un ouvrage ne pourrait aujourd'hui étonner, scandaliser longuement et profondément une population.»

Regardez du côté des universités...

S'il se trouve un insolent en herbe, il suggère de regarder ce qui se passe à l'université, «un domaine qu'on ne touche pas souvent». Et ailleurs: «Il y a des misères énormes qui ont accompagné la réforme scolaire et je ne suis pas le seul à les avoir dénoncées. Notamment la tournure qu'a pris le syndicalisme enseignant.»

«La plupart des dispositions qui ont été prises, l'organisation scolaire, tout ça a été fait davantage par et pour les adultes, autant patrons que syndiqués, que pour les enfants: réduction du nombre d'heures d'enseignement, transport scolaire, la permissivité qui a sévi dans les écoles pendant une quinzaine d'années — c'est à peine si on retrouve un peu au secondaire, les examens partiellement inexistantes ou normalisés à tour de bras, pas par les syndicats, par le ministère, le fait qu'il n'y ait jamais eu d'évaluation sérieuse de l'enseignement et des enseignants.»

Il s'ensuit notamment, selon lui, une dégradation de l'apprentissage du français écrit et de l'histoire. Il n'en pense pas moins que la situation du français est globalement meilleure qu'en 1960. C'est le cas dans l'affichage, par exemple.

Le visage français...

«Ça me blessait vraiment assez pour m'irriter de voir, à Chicoutimi où il n'y avait pas trois anglophones, *Turcoïte Tire Service*. Ce n'était pas une invention. Quand je venais à Montréal, je trouvais que la ville avait un visage barbouillé.»

Il a peur que le gouvernement Bourassa recule. «J'ai peur que le visage français de Montréal se barbouille de nouveau. Pour moi, une ville, c'est beaucoup de choses, mais ça s'adresse d'abord aux yeux. Et puis, c'est une question de dignité. On a bien de la misère...»

Jean-Paul Desbiens veut bien admettre qu'il est plus conservateur qu'à 30 ans, mais l'étiquette ne lui plaît pas. «Je dénonce les grèves dans les hôpitaux depuis 15 ans. On m'a dit conservateur, de droite. Mais aujourd'hui, tout le monde est contre ça. Je me suis prononcé pour les Conservateurs (dans sa chronique de *La Presse*). Mais c'est à cause du libre-échange. Je suis pour. Mulroney est pour, alors que Turner, derrière l'Ontario, est contre. Si l'Ontario est contre — c'est un peu symétrique — j'ai envie de dire que c'est bon pour nous autres.»

«Je suis plus conservateur qu'à 30 ans, mais par ailleurs j'ai un côté anarchique au fond, libertaire. Libertaire, c'est peut-être ça, si on a vraiment besoin d'une étiquette, qui me conviendrait le mieux.»

«Je suis plus conservateur qu'à 30 ans, mais par ailleurs j'ai un côté anarchique au fond, libertaire. Libertaire, c'est peut-être ça, si on a vraiment besoin d'une étiquette, qui me conviendrait le mieux.»

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse



# La création de l'État palestinien peut-elle briser l'impasse ?

VICTOR CYGIELMAN  
collaboration spéciale  
JÉRUSALEM

La proclamation d'un État palestinien indépendant par le Conseil national palestinien (CNP), réuni à Alger, a rempli de joie et d'espérance les Palestiniens dans le monde, mais surtout les 1,7 million de Palestiniens vivant sous l'occupation israélienne.

La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure cette proclamation et l'acceptation, par le CNP dont l'OLP est l'émanation, des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, seront à même de changer le climat politique au Proche-Orient.

Plus concrètement, les décisions d'Alger peuvent-elles contribuer à briser l'impasse et à promouvoir la relance du processus de paix, avec à son centre l'enclenchement de pourparlers israélo-palestiniens ?

Le président Reagan a qualifié les décisions du CNP de « signal d'espoir ». Sans doute, les États-Unis ne vont pas reconnaître l'État palestinien proclamé. D'abord, parce qu'il s'agit — pour le moment du moins — d'une fiction politique. Ensuite, parce que sa proclamation n'est pas le résultat d'une négociation entre les parties concernées, mais un acte unilatéral, pour reprendre l'expression du département d'État à Washington.

C'est probablement aussi la raison pour laquelle l'URSS, la Chine et les autres pays communistes n'ont pas reconnu l'État palestinien. Même dans le monde arabe, la reconnaissance n'est pas générale. L'Égypte et la Jordanie, par exemple, ont salué les décisions d'Alger, mais n'ont pas, jusqu'ici, reconnu l'État né à Alger.

## Un sérieux pas en avant

L'acceptation par le CNP des résolutions 242 et 338 — une des conditions posées par les États-Unis pour ouvrir un dialogue officiel avec l'OLP — même si cette acceptation est accompagnée d'addenda sur le droit des Palestiniens à l'autodétermination nationale, est considérée à Washington comme un sérieux pas en avant. Aussi bien par l'administration sortante que par le président élu, George Bush.

Sans reconnaître l'État palestinien, les pays d'Europe occidentale sont du même avis. À Paris, Rome, Bruxelles et dans d'autres capitales européennes, on souligne la reconnaissance implicite par le CNP d'Israël, vu l'acceptation de la résolution 242, où il est

dit: « Tous les pays de la région ont droit à la paix et à la sécurité ».

La proclamation de l'État palestinien, en s'appuyant sur la résolution 181 de l'ONU, votée le 29 novembre 1947, ajoute une nouvelle dimension à cette reconnaissance d'Israël. En effet, la résolution 181 parle du partage de la Palestine sous mandat britannique en deux États, l'un juif et l'autre arabe, et accorde, par là, une légitimité internationale à la création de l'État d'Israël.

C'est pour cette raison, d'ailleurs, que la charte palestinienne de l'OLP rejette la résolution 181 et s'engage à lutter jusqu'à ce que le fruit de 181 — l'État hébreu — soit effacé de la carte.

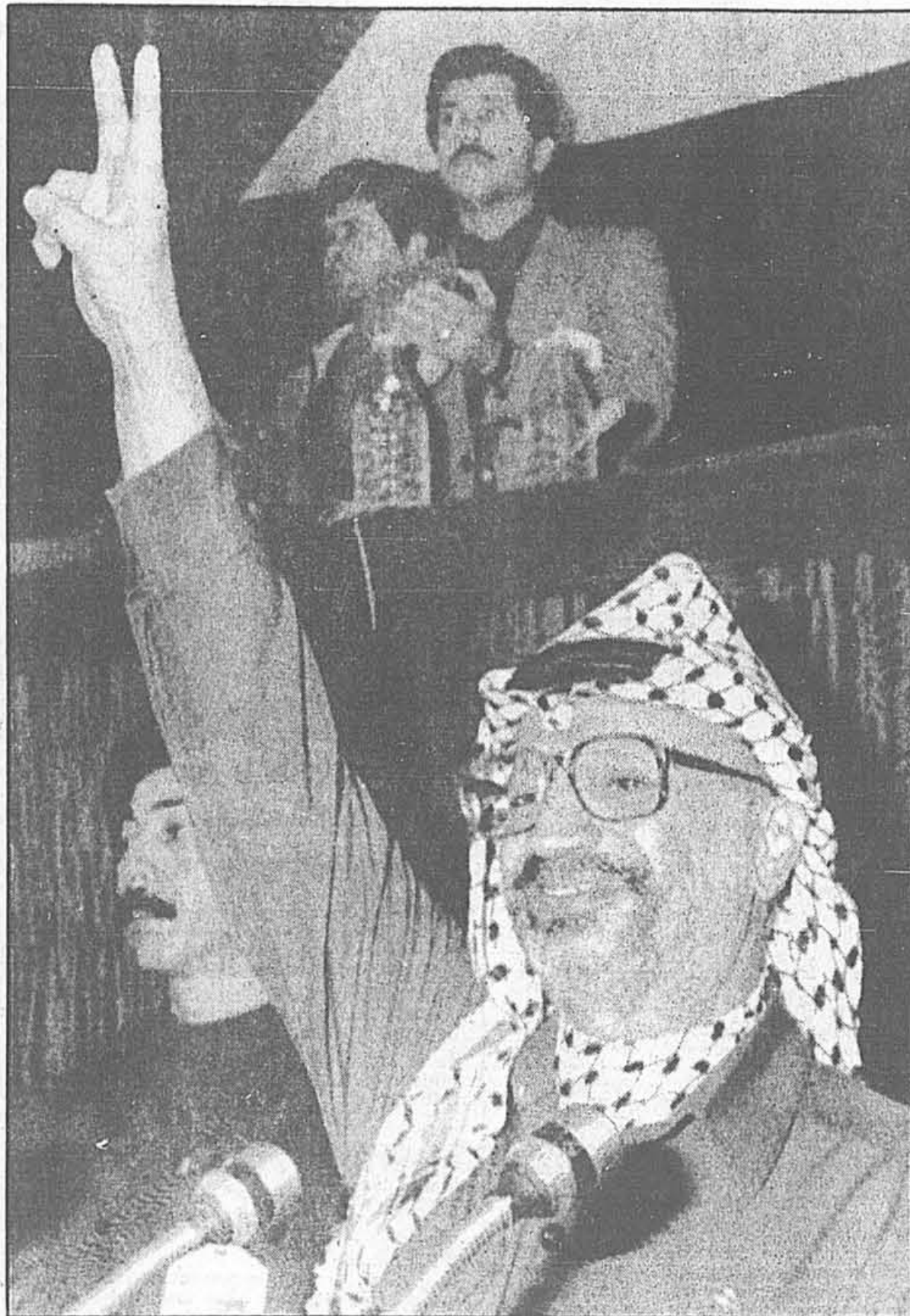
## « Nouvelle attaque contre l'existence d'Israël »

L'acceptation maintenant par le CNP de cette fameuse résolution constitue, à la fois, un amendement de facto à la charte palestinienne et la reconnaissance du principe de la création d'Israël. Les dirigeants d'Israël ont choisi d'ignorer l'évolution de la politique palestinienne, décidée à Alger.

Le premier ministre israélien, M. Shamir, a qualifié ces décisions de « nouvelle attaque dirigée contre l'existence d'Israël ». Dans l'opposition travailliste, M. Peres considère que rien n'a changé, sur le fond.

Les diplomates israéliens dans le monde ont été chargés d'expliquer pourquoi rien n'a changé. D'abord, parce que l'OLP n'a pas renoncé à la « lutte armée ». Ensuite, parce que le parlement palestinien n'a pas annoncé qu'il reconnaissait l'État d'Israël. Enfin, parce que même l'acceptation de 242 et 338 est, en fait, une manoeuvre. « En ajoutant toutes sortes de conditions, telles les résolutions de l'ONU ayant trait à la question palestinienne, y compris celle qui qualifie le sionisme de racisme, l'OLP d'Arafat défigure les résolutions 242 et 338, les vide de leur contenu », dit-on à Jérusalem.

Au cours des trois dernières semaines, il y a eu plusieurs essais, par différentes organisations membres de l'OLP, dont le Fatha d'Arafat, de s'infiltrer en Israël, les armes à la main, pour y prendre des otages. La reconnaissance de l'État d'Israël demeure implicite. « Nous ne sommes pas un État invisible et n'avons pas besoin de reconnaissance implicite », dit-on encore à Jérusalem. « Une fois de plus, les dirigeants palestiniens ont préféré des proclamations ambiguës aux décisions politiques nettes », souligne



« En ajoutant toutes sortes de conditions, telles les résolutions de l'ONU ayant trait à la question palestinienne, y compris celle qui qualifie le sionisme de racisme, l'OLP d'Arafat défigure les résolutions 242 et 338, les vide de leur contenu », dit-on à Jérusalem.

le ministre des Affaires étrangères.

## Likoud et Travaillistes...

Bref, les leaders des deux grands partis, Likoud et Travaillistes, ne font aucun effort pour analyser sérieusement ce qui s'est passé à Alger, ce qui a changé dans la ligne politique de l'OLP, comme exprimée par l'instance suprême de cette organisation.

Seuls les partis sionistes de gauche, Mapam et Ratz invitent le gouvernement israélien à « étudier comme il se doit » le document d'Alger et à « chercher des points nouveaux, pouvant constituer une base et un point de départ pour de futurs pourparlers, au lieu de condamner en bloc, comme d'habitude ».

À Jérusalem, on craint que l'acceptation, « même ambiguë », des résolutions 242 et 338 par le CNP n'amène la nouvelle administration américaine à ouvrir un dialogue public avec l'OLP. (Un dialogue discret, quasi clandestin, se déroule depuis longtemps.)

Un diplomate israélien, à New York, a déploré le « succès politique » de l'OLP. « Au moment où Israël est décrit comme un pays dominé par la droite nationaliste et religieuse, l'OLP apparaît, aux yeux de l'opinion américaine, comme avide de paix », dit ce diplomate au quotidien hébreu *Yedioth Aharonoth*.

## Et la vie chère ?

Cependant, les Israéliens sont bien plus préoccupés par la hausse de l'indice de vie chère, ce mois-ci, qui a augmenté de 2,4 pour cent par la hausse du chômage, à travers le pays, et aussi, bien sûr, par la reprise des pourparlers Shamir-Peres, en vue de la reconduction d'un gouvernement d'union nationale, que par la proclamation d'un État palestinien indépendant.

« Arafat continue à parler. Aussi longtemps que Tsahal (l'armée israélienne) se trouve dans les territoires, rien ne changera et nous ne devons pas nous inquiéter », nous dit un homme d'une quarantaine d'années, un plombier prospère.

Par contre, une jeune femme, institutrice, âgée de 32 ans, n'est pas aussi certaine: « L'armée britannique a occupé ce pays pendant 30 ans. Nous n'étions que 600 000 en 1948. Et pourtant, les Anglais furent obligés de partir. Pas parce que notre résistance les avait battus militairement. Cela non. Sous ce rapport, ils auraient pu rester ici encore 300 ans. Ils ont dû partir parce que leur position internationale, morale et psychologique était devenue intenable. »

VICTOR CYGIELMAN est correspondant permanent du *Nouvel Observateur* en Israël.

# La Croix-Rouge reconnaît qu'elle aurait pu faire plus pour les juifs

CHRISTIANE BERTHIAUME  
collaboration spéciale  
GENÈVE

On le lui a toujours reproché. Elle se défendait mal en disant: « Nous étions comme tout le monde. Nous n'en savions rien. Nous l'avons appris seulement à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Et, même s'il en avait été autrement, notre principe de neutralité nous aurait empêchés de le dénoncer. »

Mensonge d'autant plus mauvais que si la Croix-Rouge internationale n'a pas levé le petit doigt (ou à peine) pour tenter de sauver les six millions de juifs des chambres à gaz, c'est en réponse aux pressions de Berne. Dur coup pour la neutralité!

Mais un des mérites de la Croix-Rouge est d'avoir enfin reconnu ses fautes, 40 ans après. Mieux vaut tard que jamais!

En effet, le directeur général de l'organisation, Jacques Moreillon a enfin reconnu que: « Le Comité international de la Croix-Rouge aurait pu sauver plus de juifs qu'il ne l'a fait en Roumanie et en Hongrie. Dans les territoires qui étaient sous l'influence du Reich, mais pas totalement sous son emprise, si le CICR avait mené une action plus évaluée, plus résolue et surtout plus tôt, s'il avait davantage encouragé ses délégués, il aurait pu être plus efficace. En revanche, sur le front de l'Est, en Pologne, dans les territoires occupés d'URSS et en Allemagne, confronté à la détermination avec laquelle les nazis ont mené leur politique d'annihilation systématique des juifs, telle qu'on la connaît aujourd'hui, et considérant le rejet systématique qui lui était opposé pour la moindre intervention en faveur des juifs, le CICR doute encore aujourd'hui qu'il aurait pu influencer de manière décisive le sort de ces personnes. »

## Deux livres choc

Dur mea culpa qui vient après la publication d'un des deux livres consacrés à la question (*Facing the Holocaust in Budapest*



## Les juifs et l'Allemagne nazie: deux livres choc relancent le débat

— *The ICRC and the Jews in Hungary, 1943-1945*, Henry Dunant Institute-Martinus Nijhoff Publishers), dans lequel l'auteur, un avocat israélien de 65 ans, Arieh Ben-Tov, rescapé d'Auschwitz, accuse en connaissance de cause: « Si le CICR avait dénoncé en 1942 le massacre des juifs par les nazis, il aurait pu empêcher l'holocauste, ou au moins en limiter la portée. »

### Le 14 octobre 1942

L'autre ouvrage, pas moins accusateur, est le fruit d'un travail de recherche effectué par le recteur de l'université de Genève, Jean-Claude Favez (*Le rendez-vous manqué — le CICR et les*

*camps de concentration nazis*, Éditions Payot).

Le second mérite du CICR est d'avoir ouvert ses archives à ces deux chercheurs et permis que ce linge sale soit enfin lavé sur la place publique. L'institution genevoise elle-même voulait comprendre les raisons de son silence pendant la guerre.

Au centre de la polémique, un événement survenu le 14 octobre 1942. La scène se passe à trois heures de l'après-midi dans le grand salon de l'hôtel Métropole, en face du Jardin anglais, en face du lac, en face du jet d'eau. C'est

le quartier général du CICR. Les membres ont devant eux un projet d'appel. Jean-Claude Favez le confirme dans son livre. Le CICR sait déjà à ce moment-là qu'un processus d'extermination est en marche. En 1939, un de ses délégués s'est rendu à Berlin et à Varsovie et a appris qu'un demi-million de juifs ont été déportés. En février 42, son délégué à Berlin confirme que les SS massacrent absolument tous les civils. D'autres informations venant de France ou du Congrès juif mondial confirment le tout.

Treize des 23 membres du Comité se prononcent en faveur

d'un appel. Mais, au moment du vote, tout le monde se désiste. Pourquoi ?

Officiellement, le CICR n'a pas voulu compromettre son action en faveur des prisonniers de guerre en prenant, contre l'Allemagne, la défense de déportés civils. Aujourd'hui encore, Jacques Moreillon défend cette position.

Pour Arieh Ben-Tov, l'explication est plus politique: « À l'époque, le CICR était sous la coupe du gouvernement suisse. Le conseiller fédéral Philippe Etter était membre du CICR, et il est venu de Berne le 14 octobre 1942 pour plaider contre un appel. Pour-

quoi? Parce que la Suisse avait peur de provoquer une Allemagne au faite de sa puissance et parce que l'industrie suisse travaillait pour l'industrie de guerre allemande ». Les Allemands étaient plus précisément à six kilomètres de l'hôtel Métropole.

Le coupable, pour l'auteur israélien, c'est le président du CICR, le juriste Max Huber pour qui « l'essentiel, c'est ce qui est bon pour la Suisse ». Mais c'est plutôt un homme malade, selon l'auteur suisse, qui passe plus de temps à sa maison qu'à l'hôtel Métropole et qui laisse la bride sur le cou à son responsable des relations extérieures, Carl Burkhard, ami de Hitler et de Himmler, personnellement informé de l'ordre de « purifier » l'Allemagne des juifs et qui écrit une seule fois à Himmler... pour plaider la cause d'une comtesse, amie polonaise.

## Les juifs de Hongrie

Fin 43, il y a encore 800 000 juifs en Hongrie mais l'invasion nazie est imminente. Le délégué du CICR à Budapest comprend que les juifs hongrois risquent l'extermination, demande instructions à Genève et suggère au président de rencontrer le Führer. On lui répond: « On vous donnera des instructions en temps utile. En attendant, écarter complètement l'idée. » On lui ordonne de rentrer. Son successeur tente à son tour d'intéresser le siège social au sort des malheureux juifs. Mais en vain. Genève fait la sourde oreille.

Le CICR a bien fini un jour par rompre le silence. Plus précisément en juillet 1944. Mais, parce qu'il n'avait pas le choix. Il l'a uniquement fait sous la pression de l'opinion internationale. Seulement après que le pape ait demandé publiquement au régime hongrois de faire cesser les déportations. Seulement après que les États-Unis et la Suède en aient fait tout autant. Surtout, seulement après que la presse suisse ait reçu de la censure l'autorisation de parler des camps de la mort.

CHRISTIANE BERTHIAUME est une journaliste pléiste canadienne qui travaille maintenant à Genève.

# Oui, on peut voir clair dans son « fonds de pension »



ROCH CÔTÉ

« On comprend rien dans ça ». La réponse est toujours la même. Pour des salariés, même très instruits, essayer de comprendre le fonctionnement de leur régime de rentes (ou fonds de pension, selon l'anglicisme courant), équivaut à tenter de s'y retrouver dans un circuit d'ordinateur. On laisse ça aux spécialistes. Ou encore à l'employeur. Résultat: on risque de découvrir un beau matin que la caisse de retraite a été manipulée de telle façon que l'employeur en réclame la moitié ou même plus à titre de « surplus ».

Pourtant, soutiennent deux économistes de l'Université de Québec à Montréal (UQAM), un tel défaitisme n'est pas justifié. Pour Michel Bergeron, professeur d'économie, et Hugues Chantal, consultant, les participants d'un régime de rentes peuvent espérer comprendre et prendre en main leur régime.

Leur leitmotiv: la responsabilité.

### Changer d'attitude

La première chose à changer, à leurs yeux, c'est l'attitude qu'on adopte généralement vis-à-vis de son régime de rentes. « Ce n'est pas vrai, soutiennent-ils, qu'on ne peut rien comprendre et qu'on est condamné à laisser ça aux administrateurs. Il faut accepter de se prendre en main ».

Michel Bergeron va plus loin: « Si tu laisses ton patron entièrement responsable de ton régime, t'as couru après tes problèmes ».

Donc, en premier lieu: vouloir s'en occuper.

« Ensuite, précise M. Bergeron, on a le choix entre deux voies: le recours systématique à l'expert ou la démarche d'autonomie ».

Avoir recours tout de suite à un expert, ou à quelqu'un réputé tel, ne paraît pas la meilleure voie aux deux économistes de l'UQAM. Tout simplement parce que beaucoup de choses peuvent être faites à moindres frais, sans le recours aux experts. Ensuite, parce que s'en remettre tout de suite à l'expert maintient encore le cotisant dans une forme de dépendance qui n'est pas souhaitable.

Il n'est tout simplement pas utopique, pensent-ils, de viser l'autonomie de gestion des participants à un régime de rentes.

Tout commence par l'information. Le cotisant à un régime ne soupçonne pas toujours la quantité d'information qu'il peut obtenir en se prévalant tout simplement de ses droits.

Disons d'abord que les administrateurs d'un régime sont obligés de fournir aux participants, au moins tous les trois ans, certaines données de base. Cette information renseigne le participant, entre autres, sur l'état de ses contributions, celles de l'employeur et sur le montant de sa rente. Il s'agit de quelques chiffres qui peuvent tenir sur une petite fiche. C'est un minimum et c'est largement insuffisant pour quiconque entreprend de savoir ce qui se passe dans son régime.

Le participant peut se prévaloir des dispositions de la Loi et des Règlements des régimes supplémentaires de rentes pour obtenir de son employeur, une fois par année, tous les documents pertinents à son régime, soit:

- les dispositions du régime et ses modifications;
- les deux plus récentes évaluations actuarielles;
- la liste détaillée des placements;
- les deux plus récents états financiers vérifiés par un comptable;
- toute la correspondance, à quelques exceptions près, échangée entre la Régie et l'administrateur du régime.

C'est simple: le participant peut tout savoir. L'employeur a 30 jours pour fournir les documents demandés et ne peut exiger aucun frais. En cas de refus de l'employeur de fournir l'un quelconque de ces documents, le participant s'adresse à la Régie des rentes qui voit à faire appliquer la loi et qui dispose elle aussi de tous les documents en question.

### Comprendre l'information

Une fois qu'il a tous ces documents en main, le participant a tout ce qu'il faut pour comprendre son régime. Le peut-il à lui seul? Probablement pas.

« C'est là, dit Michel Bergeron, qu'il faut demander de l'aide, car ça devient complexe ». De l'aide de qui? De toute personne qui comprend ces choses: actuairiste, économiste, comptable, avocat spécialisé, etc.

Ce choix est en réalité difficile. Car un régime de rentes comporte de multiples aspects: actuariels, juridiques, comptables, économiques etc. « J'ai mis de nombreuses années à comprendre tout ça », avoue Michel Bergeron.

On constate actuellement que les meilleurs conseillers en la matière sont ceux qui, peu importe leur profession, ont consacré plu-

sieurs années à potasser ces dossiers sous tous leurs aspects.

« Il faut, ajoute le professeur Bergeron, se trouver un expert qui, en plus de comprendre, ait la volonté de transmettre son savoir efficacement pour rendre les participants le plus autonomes possible ».

En se faisant bien expliquer le contenu des documents, le participant à un régime de rentes pourra découvrir un certain nombre de choses.

Par exemple, le texte à jour des dispositions du régime lui dira si l'employeur a modifié les articles d'une façon ou d'une autre. Ainsi, bien des détournements de surplus auraient pu être découverts à temps si les salariés avaient pris la peine, chaque année, d'exiger les textes pertinents.

Les évaluations actuarielles renseigneront les participants sur les hypothèses qui servent de base à l'accumulation des contributions. « On pourra par exemple constater, précise Michel Bergeron, que des hypothèses trop conservatrices conduiront à une capitalisation excessive, donc à la formation d'un surplus ». La prudence est normale dans les hypothèses actuarielles, car le régime ne doit pas manquer d'argent, mais faut-il accepter les hypothèses les plus alarmistes? Qui aura finalement intérêt à ce qu'on accumule un surplus excessif?

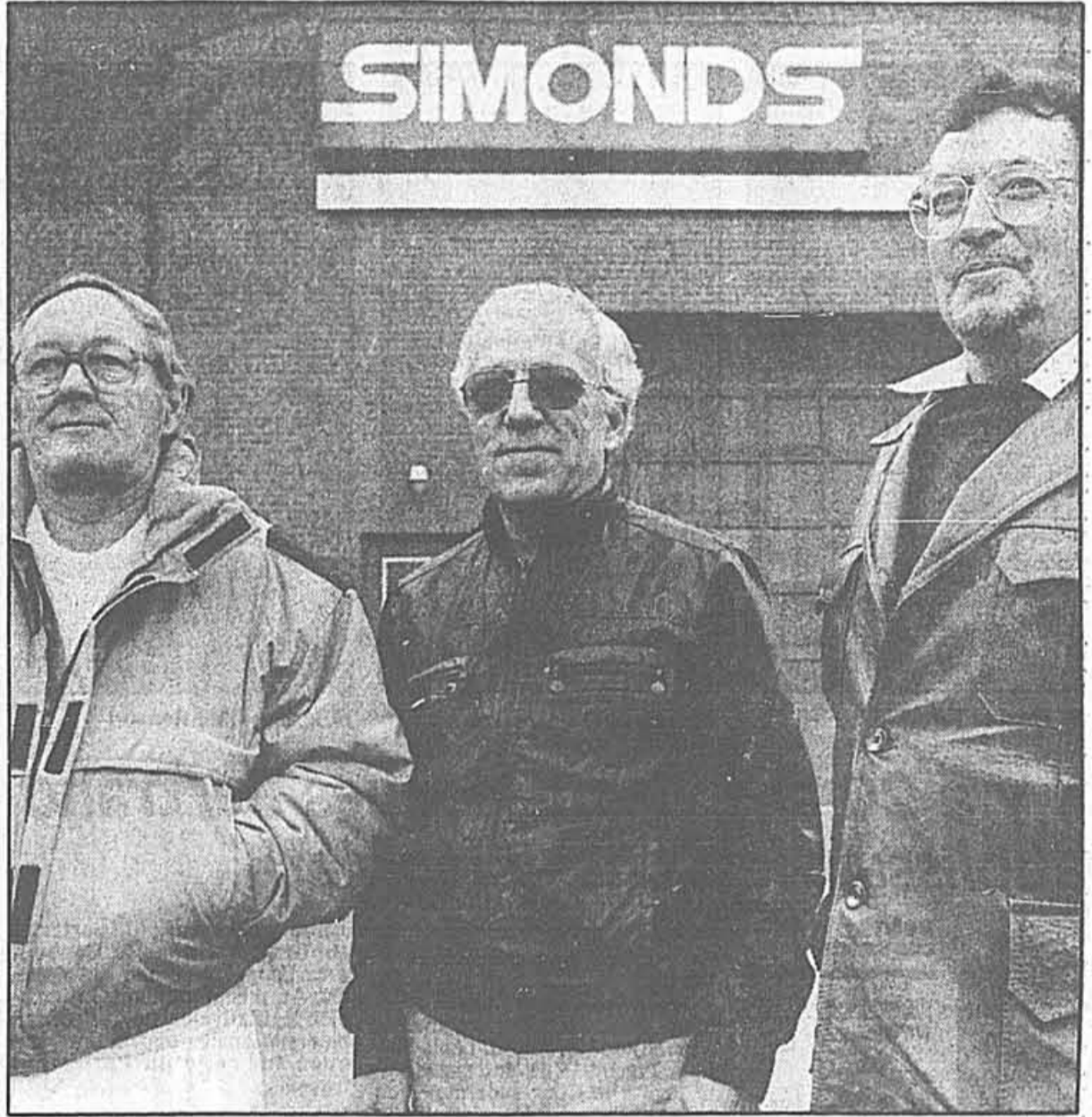
L'examen attentif des états financiers sera aussi révélateur. Il permettra de découvrir, par exemple, la provenance réelle des contributions de l'employeur. Si l'employeur déclare des contributions mais qu'il n'a rien ajouté dans la caisse, c'est qu'il invoque le surplus pour se payer un « congé de contributions ». Ce dernier point est important: bien des experts soupçonnent que de nombreux employeurs ont pris de tels « congés » en profitant du surplus accumulé.

En somme, la leçon est claire: un « fonds de pension » n'a de secret que pour celui qui ne se donne pas la peine d'aller y voir.

### Une démarche progressive

Mais attention! Même s'ils sont de fervents adeptes de la reprise en main des régimes par les participants, les économistes Bergeron et Chantal sont convaincus que cette responsabilité ne peut être que progressive.

Les aspects d'un régime de rentes sont trop nombreux pour qu'on espère les maîtriser rapidement. Il faut s'armer de patience. Mais quand on songe que ce sont les économies de toute une vie qui sont en cause, le jeu en vaut la chandelle.



Les employés de la compagnie Simonds, de Granby, savent de quoi ils parlent lorsqu'il s'agit de régime de rentes. L'entreprise a fermé ses portes la semaine dernière. PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

# Faut-il changer de régime?

Les régimes qui promettent à un salarié, des dizaines d'années d'avance, une rente déterminée sont trop compliqués et trop chers. Les cotisants ont intérêt à les changer pour des régimes plus simples, moins coûteux et qu'ils peuvent administrer par eux-mêmes.

Tel est le verdict de Michel Bergeron, professeur d'économie à l'UQAM et spécialiste des régimes de rentes.

En termes spécialisés, ce que préconise M. Bergeron est le passage de « régimes à prestations déterminées » à des « régimes à contributions déterminées ».

La différence entre ces formes de régime est, grosso modo, la suivante:

- le régime à prestations déterminées garantit une rente déterminée et fait varier les cotisations selon les besoins prévisibles en capitaux;
- le régime à contributions déterminées ne fixe pas la rente à l'avance mais détermine les cotisations.

Dans le premier cas, il faut faire des prévisions, émettre des hypothèses sur l'avenir, tenir compte de la mobilité de la main-d'oeuvre, de la mortalité, des prévisions économiques, etc. Résultats: pour s'assurer d'avoir assez de fonds, on a tendance à en mettre plus que moins. Dans un tel régime, les salariés sont obligés de cotiser mais la part de l'employeur est

supplétive. Il pourra arriver qu'elle soit très mince ou même nulle.

Dans le deuxième régime, la peur de manquer d'argent pour payer les rentes n'existe pas. On fera avec les fonds accumulés. L'employeur et l'employé contribuent chacun une part fixe, obligatoire dans les deux cas. Il n'y a pas de surplus possible dans ce type de régime.

Les avis sont très partagés sur le type de régime à favoriser. Le régime à prestations déterminées reçoit l'appui de ceux qui accordent de l'importance au fait que le montant de la rente soit garanti. Le retraité est assuré de ne pas recevoir moins.

Le professeur Bergeron trouve pour sa part que les cotisants paient trop cher cette garantie et que le régime à l'inconvénient de ne pas être toujours clair. Surtout, dit-il, il est beaucoup plus difficile à administrer pour ceux qui souhaitent prendre leur régime en main.

Il s'est donné un défi: améliorer la formule du régime à contributions déterminées, l'assortir d'éléments de mutualité, pour le rendre attrayant.

Tant chez les actuaires qu'à la Régie des rentes du Québec on constate une tendance nouvelle à opter pour le régime à contributions déterminées. Pour sa plus grande clarté, sa simplicité et sa flexibilité. « L'avenir est de ce côté-là », estime le professeur Bergeron.

# Les forces et les faiblesses du mouvement étudiant



ANDRÉ PRATTE

Les étudiants n'ont pas perdu leur grève autant qu'on le dit.

Certes, le ministre de l'Enseignement supérieur, Claude Ryan, n'a pas cédé un pouce. Mais les leaders étudiants ont raison d'affirmer que leurs revendications sont aujourd'hui mieux connues, dans les cégeps, les universités et dans la population, qu'elles ne l'étaient avant le débrayage.

On aimerait croire que les étudiants ont d'autres moyens que la grève pour diffuser leurs idées. Il faut cependant se rendre à l'évidence: depuis deux ans, les conférences de presse de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANÉEQ) n'ont eu aucun écho dans les médias.

Les mémoires, les occupations et les manifestations n'ont pas eu plus d'impact. Les journalistes ne se sont intéressés aux étudiants que lorsqu'ils ont déclenché la grève.

Ceci dit, les étudiants n'ont pas gagné leur grève autant qu'ils le disent.

Les organisateurs du débrayage soutiennent que M. Ryan tiendra compte de leurs demandes en préparant sa réforme du régime des prêts et bourses, de crainte de provoquer une autre grève générale, voire une levée de boucliers dans l'opinion publique.

Ils n'ont raison qu'en partie. Car si la grève de cet automne a montré la force du mouvement étudiant, elle a aussi exposé ses faiblesses. Des faiblesses qui ont permis au ministre d'adopter la ligne dure en sachant très bien que le mouvement s'effriterait au bout d'une semaine ou deux.

Première faiblesse: les étudiants sont profondément divisés entre eux, sur le fond de questions telle la réforme du régime des prêts et bourses et le dégel des frais de scolarité, mais surtout sur les moyens de pression à employer.

La grève répugne à beaucoup de jeunes: soit qu'ils ne sont pas du genre à faire du piquetage en scandant « Ryan, Ryan, le peuple aura ta peau! », soit qu'ils estiment que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Cela explique que la grève « générale » annoncée par l'ANÉEQ n'a touché que la moitié des cégeps du Québec, alors qu'au niveau universitaire, seulement les activités de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont été sérieusement perturbées.

La deuxième faiblesse, c'est que très peu d'étudiants participent activement à la grève, en faisant du piquetage ou en participant aux manifestations. « Les étudiants sont très bons pour lever la main... sauf quand on met une pancarte un bout », constatait un étudiant cette semaine.

Dans chaque cégep, des centaines d'élèves ont voté en faveur de la grève. Le lendemain matin, il y en avait 100 sur les lignes de piquetage. Le surlendemain, 50. Puis, 10 ou 20.

Cet effritement rapide nous force à poser la question: combien d'étudiants souffrent des insuffisances du régime des prêts et bourses? Si la situation financière des étudiants est si dramatique que le dit l'ANÉEQ, n'auraient-ils pas participé à la grève avec plus de zèle?

Ces deux premières faiblesses ont un corollaire: une grève étu-

diant ne peut durer plus que deux semaines. Après cette période, seuls quelques centaines de militants dans toute la province sont prêts à continuer.

On ne peut pas reprocher l'ANÉEQ de mal mener ses grèves. Les leaders savent comment convaincre les étudiants de les suivre, et ils réussissent un véritable tour de force en coordonnant les activités de dizaines d'associations étudiantes éparpillées à travers le Québec.

Mais ils commettent des erreurs, des erreurs qui nuisent à l'image du mouvement étudiant et, par conséquent, à l'efficacité de leurs moyens de pression.

Cette année par exemple, une des quatre revendications des étudiants aurait coûté à elle-seule à l'État au moins \$300 millions, sans pour autant régler les principaux problèmes causés par les modalités actuelles du régime d'aide financière. En mettant cette demande sur la table, l'ANÉEQ a seulement aidé ministre à convaincre l'opinion publique que ses demandes étaient déraisonnables.

Autre erreur: les associations étudiantes s'opposent à la récupération des journées perdues pendant la grève. La lutte que mènent les étudiants pour l'accessibilité à l'éducation serait plus crédible si, au contraire, ils insistaient pour reprendre les cours perdus.

Enfin, quand on pense aux deux dernières grèves étudiantes, on ne peut s'empêcher de souligner à quel point les 12000 étudiants de sciences humaines, arts et lettres de l'UQAM, représentés par l'Association générale des étudiants de l'UQAM (AGEUQAM), nuisent à leur cause en tentant d'imposer leur vote de grève aux 20000 autres étudiants de cette institution.

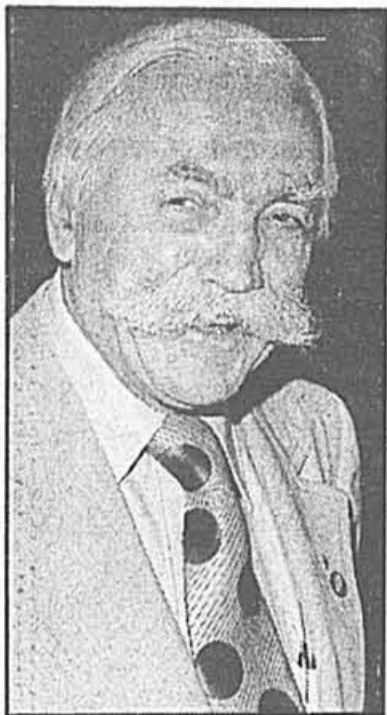
La démocratie exige que la minorité se rende à la décision de la majorité. Les membres de l'AGEUQAM qui avaient voté contre la grève avaient donc l'obligation de respecter les piquets de grève. Les grévistes, cependant, n'avaient aucun droit, légal ou moral, de bloquer l'entrée aux étudiants qui ne sont pas membres de leur association, qui n'ont pas voté pour la grève et qui au surplus sont majoritaires à l'université.

C'est cette stratégie qui a amené (était-ce le but recherché?) la police à intervenir au début de la grève pour écarter les piqueteurs. Cette intervention était inutilement brutale. Mais cela ne doit pas faire oublier qu'en bloquant physiquement les entrées de l'université, les grévistes eux-mêmes, même s'ils n'ont pas porté de coups, ont eu recours à une forme de violence.



Si la grève de cet automne a montré la force du mouvement étudiant, elle a aussi exposé ses faiblesses. PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

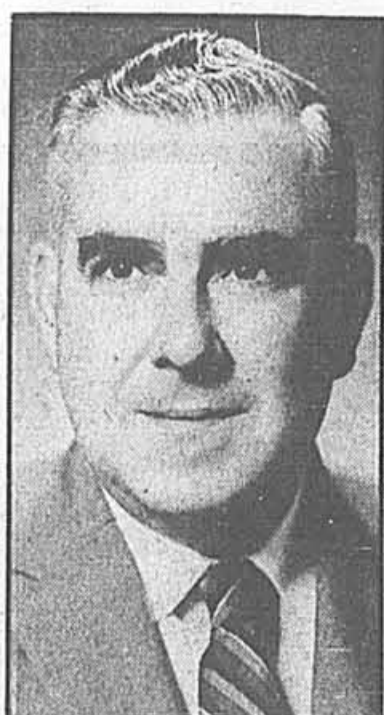
# Plus



M. Patrice Tardif



M. George O'Reilly



M. Joseph-Olier Renaud

## Il y a 20 ans, Jean-Jacques Bertrand abolissait le Conseil législatif



DENIS LESSARD

du bureau de La Presse QUÉBEC

Le débat sur la réforme du Sénat perdue depuis des décennies à Ottawa. Au Québec, il y a vingt ans que le gouvernement a tranché dans une semblable controverse. Le 20 novembre 1968, le premier ministre de l'époque, M. Jean-Jacques Bertrand, projet de loi en main, annonçait que l'Assemblée législative deviendrait l'Assemblée nationale. Du même souffle, il abolissait le Conseil législatif, la Chambre haute du Parlement québécois.

Deux semaines plus tard, le Conseil de 24 membres — la plupart nommés à vie — votait en bloc sa propre disparition.

« La province s'est diminuée en prenant cette décision », pense encore aujourd'hui M. Patrice Tardif, 84 ans, l'un des cinq ex-conseillers législatifs toujours vivants.

La Presse a joint quatre des cinq conseillers présents lors de l'abolition du Conseil législatif: MM. George O'Reilly (77 ans), Joseph-Olier Renaud (80 ans) et John P. Rowat (77 ans). Seul M. Tardif a consenti à accorder une entrevue. Jean Barrette (84 ans), aussi membre du Conseil en 1968, n'a pu être joint.

« Nous n'avons pas été maltraités », reconnaît M. Tardif, un ancien député unioniste, qui fut fort actif, par la suite, à titre de président de la Fédération de l'âge d'or du Québec.

Les conseillers avaient obtenu une pension annuelle de \$10 000, qui fut indexée au coût de la vie. « Un cadeau injustifiable et injustifié », avait alors soutenu le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage.

Pour M. Tardif, l'abolition du Conseil reste « une maladresse consommée ». Le Québec se privait délibérément de l'avis de légistes chevronnés comme Édouard Asselin (décédé en 1975) et George Marler (mort en 1981), capables, en un tournemain, de clarifier les lois les plus embrouillées.

« Les projets de loi, même adoptés par les députés, restaient souvent un fouillis, il fallait faire préciser, démêler tout ça », se souvient M. Tardif. Le Conseil coûtait alors environ \$400 000 par année au Trésor. « Ça a dû coûter plus cher en frais d'avocats pour nous remplacer », pense M. Tardif.

« Non partisan »  
Créé en 1774, le Conseil législatif avait « un rôle de protection », en cas d'erreur de la Chambre des députés. Il jetait un second regard, « non partisan », sur les projets de loi et, souvent, corrigeait le tir, soutient M. Tardif.

Ce dernier désapprouve toutefois les excès du Sénat au Parlement fédéral. La majorité libérale au Sénat « va à sa perte parce que quelle tente de gouverner, alors que ce n'est pas son rôle », pense M. Tardif.

Longtemps avant sa disparition, le Conseil avait déjà mauvaise presse. À l'Assemblée législative, le premier ministre Daniel Johnson en parlait même ouvertement comme de « l'autre Chambre, celle où l'on dort ».

« C'était aussi la fin de la Révolution tranquille. Au Québec, tout était remis en question », rappelle le constitutionnaliste Gerald Beaudoin, nommé tout récemment au Sénat. Selon lui, l'abolition du Conseil était inévitable. Il en va autrement du Sénat, « représentant nécessaire des régions dans une fédération de provinces ».

Le Québec avait été la dernière province à abolir sa Chambre haute, vestige du parlementarisme britannique. La Nouvelle-Écosse avait mis fin au système bicaméral dans les années 1920. « Au niveau provincial c'était

considéré comme quelque chose d'assez lourd », explique M. Beaudoin.

Alors qu'il était au pouvoir, M. Jean Lesage avait même demandé à un adjoint juriste, M. Louis-Philippe Pigeon — devenu par la suite juge à la Cour suprême — de trouver une façon d'abolir le Conseil législatif malgré l'opposition des conseillers.

On songeait alors en appelant à Londres pour obtenir l'abolition d'un Conseil récalcitrant.

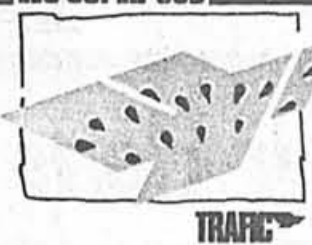
M. Johnson, de son côté, « voulait nous mettre au travail », se souvient M. Tardif. Le premier ministre unioniste voulait même augmenter le nombre de conseillers, de 24 à 35, et leur confier un mandat plus précis, dans les secteurs économique et social.

Son successeur, M. Bertrand abolira carrément le Conseil, avec l'appui unanime des députés. Au même moment, l'Assemblée législative devenait l'Assemblée nationale, appellation calquée sur celle du Parlement français.

Alors dans l'opposition, les libéraux avaient critiqué ce choix de nom, choisis par le gouvernement, « pour des motifs d'autonomie verbale et verbeuse, pour la propagande », avait soutenu alors Jean Lesage.

Chez ses lieutenants libéraux, on craignait même que ce nom puisse faire fuir les investisseurs étrangers. Pour Claude Wagner, l'expression « Assemblée nationale » conservait « une petite saveur extrémiste ».

### LES SUPER-SUD



PROFITEZ DE NOS SPÉCIAUX DE JANVIER!

## CANCUN

À PARTIR DE 469\$ par personne, occupation double, 1 semaine

ÉPARGNEZ 100\$ par couple!

Prix par personne, 1 semaine, occupation double	Nouveau prix	Ancien prix
Plaza Caribe (chambre)	469\$	519\$
Terramar Plaza (suites)	599\$	649\$
Hôtel Impérial Las Perlas (chambre)	639\$	689\$
Suites Marbella (appartement 2 chambres)	699\$	749\$

Prix par personne, occupation double. Séjour de 2 semaines disponible. Taxes et frais de service en sus. Places limitées selon la disponibilité des vols et/ou des hôtels au moment de la réservation. Promotion valide pour toutes les nouvelles réservations effectuées avant le 4 décembre 1988 pour des départs du 1er janvier (durée 2 semaines) et des 8, 15 et 22 janvier (durée 1 et 2 semaines). Veuillez prendre connaissance des conditions de réservation de la brochure Les Super-Sud de Trafic Voyages auprès de votre agent de voyages Travelaïde.

Consultez votre agent de voyages Travelaïde

Détenteur d'un permis du Québec  
Trafic Voyages est membre du  
Groupe Transat A.T. Inc.



<b>MONTRÉAL</b>	<b>Le Sanctuaire</b>	<b>RIVE-SUD / ESTRIE</b>	<b>Charlesbourg</b> 626-3005
Place Dupuis	Outremont 737-9530	Brossard 672-5353	Neufchatel 843-9999
Berri		Longueuil 679-3777	Lévis 835-6996
UQUAM 844-8416	Normandie 331-9971	Châteauguay 692-5730	Centre-ville 649-0660
<b>LaSalle</b> 364-6780		Granby 378-2454	Saint-Étienne 831-8427
	<b>RIVE-NORD / LAVAL</b>	Drummondville 472-3323	<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>
<b>Centre Domaine</b>	Boisbriand 437-5516	Saint-Hyacinthe 773-8291	Caraquet 727-6553
Langelier 254-9968	Laval 687-0880	Granby 377-7470	Moncton 857-3146
	Fabreville 628-1522		
<b>Plaza Saint-Hubert</b>	Saint-Eustache 472-6634	<b>QUÉBEC</b>	<b>ONTARIO</b>
Beaubien 273-2581	Lachute 562-3788	Sainte-Foy 657-2924	Hawkesbury 632-2747

C'EST VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE PROFITER DE NOS MEILLEURS PRIX DE LA SAISON!

# AUJOURD'HUI ET LUNDI!

# jour de la

# Basiaie

## DE NOËL

POUR LES MEILLEURS PRIX,  
FIEZ-VOUS À LA BAIE...  
C'EST GARANTI!

VOICI QUELQUES-UNES DES FABULEUSES AUBAINES QUE NOUS VOUS SUGGÉRONS!

<p><b>DESSOUS FÉMININS:</b></p> <p><b>33% DE RABAIS</b></p>	<p><b>BIJOUX EN OR 10 ET 14 CT:</b></p> <p><b>40% DE RABAIS</b></p> <p>MONTRES:</p> <p><b>20% DE RABAIS</b></p>	<p><b>TOUS LES DENIMS DE MARQUE:</b></p> <p><b>30% DE RABAIS</b></p> <p>(Boutiques 317 et Jeunesse)</p>	<p><b>COMPLETS BAYCLUB:</b></p> <p><b>2 pour 1!</b></p>	<p><b>DUOS SOMMEIL BEAUMARK:</b></p> <p><b>50% DE RABAIS</b></p> <p>(Pas à Boulevard)</p>	<p><b>PORCELAINE ROYAL ALBERT, VAISSELLE ATHENA ET VAISSELLE DE MIKASA:</b></p> <p>JUSQU'À</p> <p><b>50% DE RABAIS</b></p>
---	---	---	---	---	--

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!



Un chèque-cadeau de la Baie: le bon modèle, la bonne taille, la couleur désirée... le cadeau idéal à glisser dans un bas de Noël!